



Burkina Faso : préserver l'équilibre religieux

Rapport Afrique N°240 | 6 septembre 2016

Headquarters

International Crisis Group

Avenue Louise 149 • 1050 Brussels, Belgium

Tel: +32 2 502 90 38 • Fax: +32 2 502 50 38

brussels@crisisgroup.org

Table des matières

Synthèse	i
Recommandations	iii
I. Introduction	1
II. Un modèle de tolérance religieuse résistant	3
A. Un pluralisme religieux ancré.....	3
B. Les facteurs de la résistance du modèle de coexistence	5
C. Un contexte régional défavorable.....	7
III. Etat et religion : des frustrations.....	9
A. L'émergence de revendications	9
B. Une liste de doléances.....	11
1. Représentativité et visibilité dans l'espace public et politique	11
2. Le traitement des religions par l'administration et par l'Etat	12
3. Le défi de la modernisation de l'enseignement franco-arabe.....	14
C. Les clivages au sein de la communauté musulmane	16
IV. Des comportements religieux en mutation ?	18
A. La montée d'un islam rigoriste	18
B. Les églises de réveil, un phénomène marginal	22
V. Vers un meilleur équilibre pour une coexistence pacifique durable.....	24
A. Assurer une meilleure représentation au sein de l'élite	24
B. Assurer une visibilité et une représentativité équitables des religions dans l'espace public	25
C. Réguler le discours religieux et promouvoir la coexistence	25
VI. Conclusion	28
ANNEXES	
A. Carte du Burkina Faso	29
B. Acronymes et principales associations religieuses au Burkina Faso	30
C. A propos de l'International Crisis Group	31
D. Rapports et briefings de Crisis Group sur l'Afrique depuis 2013	32
E. Conseil d'administration de Crisis Group	34

Synthèse

Le Burkina Faso est une exception parmi les pays sahéliens en raison de sa grande diversité religieuse et de la tolérance qui y règne. S'il reste solide, le modèle burkinabè de coexistence religieuse connaît des tiraillements. Depuis plusieurs années, les responsables musulmans déplorent le faible nombre de cadres musulmans dans l'administration et estiment que l'Etat ne traite pas toujours christianisme et islam équitablement. En outre, la montée en Afrique de l'Ouest et au Sahel d'une violence qui se réclame de la religion crée un contexte régional nouveau. Alors que le pays se remet d'une période d'instabilité liée à la chute du président Blaise Compaoré en octobre 2014, et face à l'urgence sécuritaire et à la forte demande sociale, le pouvoir actuel pourrait être tenté d'ignorer ces crispations. Ouvrir la question sensible de la religion dans un pays où elle est un marqueur d'identité secondaire comporte des risques. Pourtant, des mesures doivent être prises dès maintenant pour atténuer les frustrations et réguler le discours religieux afin de garantir la pérennité du modèle de coexistence pacifique.

Le Burkina se trouve à la croisée des deux grands espaces qui composent l'Afrique de l'Ouest : la région sahélienne, où un islam rigoriste semble gagner du terrain et des groupes armés et terroristes sont actifs ; et la zone côtière, marquée par l'essor de nouvelles églises protestantes, qui adoptent parfois un discours intolérant à l'égard des autres religions. Compte tenu de la porosité des frontières et de la vitesse à laquelle circulent les idées, le pays ne peut demeurer éternellement imperméable aux évolutions qui affectent ses voisins.

Le Burkina n'a jamais connu de conflit civil ou de tensions liées à l'appartenance religieuse. Musulmans, chrétiens et animistes vivent ensemble, sont voisins et se marient. Mais les attentats de janvier 2016 ont constitué un choc, tant pour la population que la classe dirigeante. Ils ont été suivis de cas isolés d'agression verbale contre des musulmans, révélant une certaine stigmatisation et une inquiétude jusque-là inexistante. Les questions liées à la religion sont entourées de tabous au Burkina. La coexistence pacifique repose sur le pluralisme religieux et le caractère secondaire, généralement peu marqué, de l'identité confessionnelle. Propulser la question de la religion dans la sphère publique et politique comporte des risques, tant d'exacerbation des différences religieuses que d'instrumentalisation politique des identités. Pourtant, face à un contexte régional préoccupant et à l'émergence de certaines crispations internes, il est temps de lever le tabou.

Il existe depuis longtemps des frustrations parmi les musulmans, liées au décalage entre leur poids démographique (environ 60 pour cent de la population, contre 25 pour cent de chrétiens et 15 pour cent d'animistes, selon un recensement contesté) et leur faible représentation au sein de l'élite politique et administrative. A cela s'ajoute le sentiment que l'administration favorise parfois le christianisme ou ne prend pas suffisamment en compte les intérêts des musulmans. Si les frustrations sont parfois exagérées, la perception est plus importante que la réalité. Dans un Etat dirigé depuis longtemps par une élite majoritairement chrétienne, ce déséquilibre ne résulte pas d'une discrimination intentionnelle mais de la colonisation et d'un système d'enseignement à plusieurs vitesses. Il devra être corrigé sans verser dans le sectarisme, notamment en revalorisant l'enseignement franco-arabe, qui concerne

un certain nombre d'enfants musulmans et vise à combiner éducation islamique et enseignement général. A défaut, certains pourraient ne plus percevoir l'Etat comme un interlocuteur valable et choisir d'autres moyens d'expression.

Il est d'autant plus important de préserver l'équilibre entre les communautés que les comportements religieux individuels connaissent des transformations, dont il est difficile de mesurer l'ampleur exacte. C'est le cas chez les musulmans, certains étant attirés par un islam rigoriste d'inspiration wahhabite. Des responsables musulmans s'inquiètent d'ailleurs de l'influence étrangère, notamment des pays du Golfe, qui, bien que difficile à mesurer, peut contribuer à un raidissement des pratiques religieuses. C'est également le cas chez les protestants, attirés par le discours de nouvelles églises qui prônent parfois des valeurs peu compatibles avec la tolérance.

Il faut toutefois prendre garde à ne pas assimiler montée de la religiosité et risque de violence, une distinction trop rarement soulignée dans le débat actuel sur l'extrémisme violent et la radicalisation religieuse. Le retour à un islam plus strict n'implique pas nécessairement une plus forte propension à la violence, en témoigne l'existence de courants rigoristes quiétistes. De même, la violence qui se réclame de la religion trouve souvent ses origines ailleurs : délinquance, appât du gain, doléances locales, ethniques ou socioéconomiques. Les mutations des comportements religieux peuvent néanmoins être dangereuses lorsqu'elles bouleversent les relations sociales. Le mépris ou la fermeture par rapport aux autres confessions peut entraîner un dangereux repli communautaire. Les autorités doivent prendre conscience de ce risque et s'impliquer davantage dans la régulation du discours religieux.

Les partenaires techniques et financiers du Burkina peuvent jouer un rôle clé pour accompagner les réformes nécessaires, notamment le renforcement des capacités du ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité intérieure (Matdsi), chargé des cultes, et de l'Observatoire national des faits religieux (Onafar), qui lui est rattaché. Le Burkina est un pays pauvre mais sa position au cœur d'une région sahélienne de plus en plus troublée et sa capacité à résister à l'instabilité politique en font un verrou contre la radicalisation religieuse et le terrorisme en Afrique de l'Ouest. Le Burkina constitue aussi un bel exemple de pluralisme religieux et de tolérance. Pour toutes ces raisons, Etat burkinabè et partenaires internationaux ont intérêt à ne pas ignorer les crispations qui commencent à apparaître entre les communautés religieuses et entre celles-ci et l'Etat.

Recommandations

Pour assurer une meilleure représentation au sein de l'élite politique et administrative

Aux autorités du Burkina Faso :

1. Œuvrer à améliorer la représentation des musulmans au sein de l'élite politique et administrative sans tomber dans la dangereuse logique des quotas, en :
 - a) poursuivant les efforts de valorisation de l'enseignement franco-arabe, notamment en augmentant le niveau de français exigé et en établissant un programme uniformisé pour toutes les écoles franco-arabes validé par l'Etat, et faire connaître ces efforts auprès du public, notamment à travers les médias ;
 - b) facilitant l'obtention d'équivalences pour les diplômés issus des universités des pays arabes, y compris en s'assurant que ces derniers sont suffisamment informés sur les démarches, pour faciliter leur insertion professionnelle et réduire leur sentiment d'exclusion sociale ;
 - c) explorant les possibilités de faciliter l'apprentissage de la langue française pour les diplômés des universités arabes, par exemple en mettant en place des centres de formation, éventuellement avec le soutien des partenaires techniques et financiers.
2. Prendre conscience des dangers liés à la mendicité et des perspectives limitées pour les milliers d'enfants issus des écoles coraniques, et dégager des ressources financières pour remédier à ces problèmes.
3. Revaloriser la langue arabe dans l'enseignement secondaire et supérieur, par exemple en proposant des cours d'arabe et en reconsidérant la création d'un département de langue arabe à l'Université de Ouagadougou.

Aux responsables musulmans :

4. Mieux communiquer auprès du public sur les efforts de l'administration pour valoriser l'enseignement franco-arabe afin de réduire les malentendus entre l'administration et les responsables et citoyens musulmans.
5. Travailler avec l'administration pour réformer l'enseignement franco-arabe, et accepter de se conformer aux exigences de l'Etat.

Pour assurer une visibilité équilibrée des religions dans l'espace public

Aux autorités du Burkina Faso :

6. Favoriser une meilleure représentativité des différentes confessions lorsque la participation des autorités religieuses est sollicitée, en accordant une représentation égale aux chrétiens et aux musulmans.
7. Garantir une visibilité équitable de toutes les confessions religieuses dans l'espace public et médiatique, en particulier à la Radio-télévision burkinabè (RTB) et lors des fêtes religieuses.

Pour mieux réguler le discours religieux et promouvoir la coexistence

Aux autorités du Burkina Faso :

8. Commencer, dans la mesure des ressources disponibles, à produire une cartographie complète des lieux de culte et de leurs responsables sur le territoire, en s'inspirant de l'exemple ivoirien où les chefs religieux ont une carte électronique présentant leurs noms, coordonnées et le lieu de culte auquel ils sont affiliés.
9. Accorder davantage de ressources financières à la Direction des libertés publiques et des affaires politiques au sein du ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité intérieure (Matdsi) pour que son personnel ait les moyens de travailler efficacement.
10. Adopter l'avant-projet de loi sur la liberté religieuse préparé par le Matdsi, puis communiquer sur la nouvelle loi auprès du public.
11. Concrétiser l'objectif de redynamisation de l'Observatoire national des faits religieux (Onafar) en augmentant ses ressources financières, en engageant du personnel administratif pour soutenir ses membres bénévoles, et en lui fournissant le matériel nécessaire pour équiper ses locaux.

Aux représentants des différentes religions :

12. Assurer une présence plus importante des jeunes et des femmes au sein des associations confessionnelles pour préparer la relève, et travailler à une plus grande unité au sein de chaque mouvement et de chaque confession.

A l'Onafar :

13. Etablir une stratégie de communication pour vulgariser son rôle et ses activités auprès du public, mener des campagnes de sensibilisation, notamment à travers les médias (en particulier la radio), et, à terme, mettre en place des démembrements dans les régions et provinces.

Aux autorités, aux responsables religieux et aux médias :

14. Assurer une plus grande visibilité des exemples de coexistence religieuse et de vivre-ensemble à travers les médias, notamment la radio.

Aux partenaires techniques et financiers :

15. Soutenir davantage les initiatives de dialogue interreligieux, qu'elles émanent de l'administration ou des associations confessionnelles, en privilégiant les organisations de jeunesse, et explorer les possibilités d'assistance financière à l'Onafar et de soutien budgétaire pour les réformes que l'administration doit conduire (enseignement franco-arabe, cartographie des lieux de cultes, etc).

Dakar/Bruxelles, 6 septembre 2016

Burkina Faso : préserver l'équilibre religieux

I. Introduction

Selon le recensement officiel de 2006, le Burkina compte 60,5 pour cent de musulmans, 19 pour cent de catholiques, 15,3 pour cent d'animistes et 4,2 pour cent de protestants.¹ Ces chiffres doivent toutefois être pris avec précaution pour plusieurs raisons. Ils sont issus d'un recensement effectué il y a dix ans, la mobilité religieuse est forte au Burkina, et beaucoup de chrétiens ou de musulmans ont réalisé un syncrétisme avec les religions traditionnelles, appelées animisme.² Surtout, la plupart des familles sont mixtes, et considérer que tous les membres d'une famille sont de même confession d'après le patronyme ou les prénoms, ou selon la religion du chef de famille, comporte des limites.³ Ces chiffres sont par ailleurs contestés.⁴ Mais ils donnent un ordre de grandeur, en attendant les résultats du recensement prévu en décembre 2016.

La question de l'équilibre entre les communautés religieuses se pose différemment selon les régions : à Ouagadougou, la capitale, le paysage religieux est très varié et plus rapidement influençable par les évolutions extérieures ; la région du Sahel, ainsi que les régions du Nord et de l'Ouest, sont fortement, voire très fortement islamisées ; dans le Centre, le Sud et l'Est, l'islam est moins majoritaire, parfois minoritaire, et l'animisme conserve une place importante.

Si, pour l'instant, le modèle burkinabè de coexistence pacifique reste solide, il commence à être érodé à la marge. Des crispations apparaissent à la fois entre l'Etat et les religions – la neutralité est difficile à atteindre dans un contexte multiconfessionnel –, entre les différentes communautés religieuses, et en leur sein. La question de la religion est largement taboue au Burkina. Plusieurs interlocuteurs de Crisis Group reconnaissent que des problèmes existent mais préfèrent ne pas en parler, ou du moins pas publiquement, par crainte que cela ne crée des tensions.⁵ D'autres sont convaincus que la coexistence pacifique entre les religions ne pourra jamais être menacée, affirmation révélatrice de l'optimisme dont aiment faire preuve les Burkinabè.⁶ La plupart des personnes interrogées admettent néanmoins que des crispations

¹ Les statistiques sont disponibles à l'adresse suivante : <http://bit.ly/1WHp2Sm>. Sont également disponibles des chiffres sur l'appartenance religieuse par région : <http://bit.ly/21o6VY8>.

² Entretiens de Crisis Group, analyste, journaliste, Ouagadougou, avril 2016. Katrin Langewiesche, *Mobilité religieuse. Changements religieux au Burkina Faso* (Münster, 2003).

³ Entretiens de Crisis Group, prêtres, Ouagadougou, Ouahigouya, avril 2016 ; pasteur, Ouagadougou, avril 2016.

⁴ Un pasteur a par exemple affirmé à Crisis Group qu'un musulman était à la tête du ministère chargé du recensement, ce qui aurait selon lui biaisé les résultats. Entretien de Crisis Group, pasteur, Ouagadougou, janvier 2016. Le ministère de l'Economie et des Finances, chargé du recensement, était dirigé à l'époque par Seydou Bouda.

⁵ Entretiens de Crisis Group, jeunes musulmans, responsables musulmans, Ouagadougou, janvier, avril 2016.

⁶ Entretiens de Crisis Group, hommes politiques, représentants de la société civile, Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, janvier 2016 ; chefs musulmans, Bobo-Dioulasso, janvier 2016, Dédougou, Ouahigouya, avril 2016.

apparaissent et qu'elles peuvent être dangereuses à long terme. Face à ces raidissements, un débat devrait être ouvert sur ces sujets aussi sensibles que cruciaux pour la cohésion sociale.

Ces questions représentent en effet un réel dilemme pour les autorités. Il est tentant de considérer que la solidité du modèle de tolérance religieuse permet de faire l'économie d'un débat complexe, sans solution évidente, sur des questions sensibles. Ce débat comporte le risque d'exacerber les identités religieuses, et donc les différences, voire les antagonismes, et il pourrait réveiller chez certains politiciens la tentation de l'instrumentalisation. Toutefois, le contexte régional marqué par la montée de la religiosité et d'une violence qui se réclame de l'islam, combiné à d'anciennes frustrations, font pencher la balance en faveur de l'ouverture de ce débat.

Ce rapport entend encourager et contribuer au débat sur les relations entre l'Etat et les religions, entre les différentes communautés religieuses et sur les crispations en leur sein au Burkina. Il s'inscrit dans une série de travaux publiés par Crisis Group sur le thème religions, Etats et sociétés.⁷ Ce travail tente de démontrer que le modèle burkinabè de coexistence religieuse reste solide, et que des pays confrontés à des tensions religieuses ou qui risquent de l'être pourraient tirer certaines leçons de l'exemple du Burkina. Le modèle burkinabè, produit d'une histoire et d'une culture particulières, n'est cependant pas exportable tel quel, surtout dans des pays comme le Niger ou le Mali où le problème se pose différemment, l'écrasante majorité de la population étant musulmane. Enfin, sans être une étude sur la radicalisation, ce rapport souligne que des frustrations liées à la relation entre religions et Etat existent au Burkina et qu'elles devraient être prises en compte pour garantir la pérennité de ce modèle de tolérance. Il propose des éléments de solution.

Ce rapport repose sur plus d'une centaine d'entretiens menés à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Kaya, Dori, Ouahigouya, Dédougou et Fada N'Gourma principalement en janvier et en avril 2016, avec des représentants catholiques, protestants et musulmans, chefs religieux comme associations de jeunesse, des fonctionnaires, des représentants des autorités, de la société civile, ainsi que des chercheurs et des analystes.

⁷ Voir par exemple le rapport Afrique de Crisis Group N°229, *Cameroun : la menace du radicalisme religieux*, 3 septembre 2015, et le briefing Afrique de Crisis Group N°117, *Ethiopia : Governing the Faithful*, 22 février 2016.

II. Un modèle de tolérance religieuse résistant

Pour comprendre la diversité religieuse au Burkina, il est nécessaire de revenir sur l'histoire de l'implantation des religions dans ce pays. Plusieurs facteurs expliquent la résistance du modèle de tolérance, en dépit de crispations contemporaines.

A. *Un pluralisme religieux ancré*

La progression pacifique de l'islam, du catholicisme et du protestantisme explique l'ancrage du pluralisme religieux au Burkina. Selon plusieurs historiens et universitaires, les commerçants yarsé (au Nord) et dioula (à l'Ouest) et les éleveurs peul (dans la région du Sahel) ont contribué à diffuser l'islam sur le territoire qui correspond à l'actuel Burkina dès le XVI^{ème} siècle.⁸ Soucieux de faire prospérer leurs affaires, les commerçants acceptent sans mal la soumission au pouvoir coutumier. Ils islamisent progressivement certains autres groupes, en particulier les Mossi, mais la tradition conserve un poids considérable.⁹ Après y avoir longtemps résisté, le Mogho Naba, le roi des Mossi, se convertit à l'islam à titre personnel à la fin du XVIII^{ème} siècle. L'islam continue sa progression durant la période coloniale.¹⁰ Cette religion, qui n'avait aucune vocation politique, est donc longtemps restée sous une « triple domination » : celle du pouvoir coutumier, puis de la colonisation, et enfin du catholicisme.¹¹

Le catholicisme arrive bien plus tard, au début du XX^{ème} siècle, avec la présence française. L'Eglise catholique a entre autres pour vocation d'alphabétiser et d'éduquer les populations (conformément à la mission civilisatrice du colonisateur), puis de produire les futures élites du Burkina. L'action du père Joanny Thévenoud, prêtre français arrivé en Haute-Volta au début du XX^{ème} siècle, est déterminante pour l'implantation et le développement du catholicisme. Son opposition à l'administration coloniale éveille l'intérêt de nombreux Voltaïques pour le catholicisme. Dès l'indépendance, l'Eglise catholique s'impose comme une véritable force politique, notamment grâce aux rapports étroits qu'elle entretient avec le premier président du pays, Maurice Yaméogo.¹² L'Eglise est également active dans le domaine social et humanitaire, ce qui favorise son implantation.

⁸ Issa Cissé, « Islam et économie au Burkina Faso. Relations et enjeux », Département d'histoire et d'archéologie, Université de Ouagadougou, non daté ; Adrienne Vanvyve, « L'islam burkinabè sous la IV^{ème} République », *Cahiers d'études africaines*, no. 219, vol. 3 (2015) ; et Assimi Kouanda, « La progression de l'islam au Burkina pendant la période coloniale », in Gabriel Massa, Georges Madiéga, *La Haute-Volta coloniale : témoignages, recherches, regards* (Paris, 1995). Entretien de Crisis Group, professeur spécialiste de l'islam au Burkina, Ouagadougou, avril 2016.

⁹ Entretien de Crisis Group, chercheur, Ouagadougou, avril 2016. Adama Ouédraogo, « Les mosquées de Ouagadougou (Burkina Faso) : organisation et fonctionnement », *Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*, vol. 38, p. 45-71 (2007).

¹⁰ « La progression de l'islam au Burkina pendant la période coloniale », op. cit. ; et « L'islam burkinabè sous la IV^{ème} République », op. cit.

¹¹ Assimi Kouanda, « Les conflits au sein de la communauté musulmane du Burkina : 1962-1986 », in Ousmane Kane, Jean-Louis Triaud, *Islam et Islamismes au sud du Sahara* (Paris, 1998).

¹² Formé au Petit séminaire de Pabré, pépinière à élites, Maurice Yaméogo est un produit de l'école catholique. Ses rapports avec l'Eglise se sont toutefois détériorés à la suite de son second mariage (l'Eglise catholique ne reconnaît pas le divorce), et la perte du soutien de l'Eglise a contribué à sa chute en 1966. Jean-Marie Bouron, « Amitiés, inimitiés. Les rapports incertains de l'Eglise catholique avec la Première République voltaïque (1960-1966) », *Civilisations*, no. 60, vol. 1 (2011). Is-

Le protestantisme est importé des Etats-Unis au début du XX^{ème} siècle. L'Eglise des Assemblées de Dieu est la première Eglise évangélique à s'implanter au Burkina – elle reste aujourd'hui la principale dénomination protestante. Le Burkina devient rapidement une des principales terres d'évangélisation en Afrique de l'Ouest. Le protestantisme se développe d'abord en milieu rural, puis part dès les années 1980 à la conquête des villes.¹³

Ce bref rappel historique permet de comprendre l'état de fait actuel : les catholiques sont nombreux parmi l'élite politique et administrative alors que les musulmans, majoritaires au sein de la population burkinabè, sont sous-représentés. L'enseignement catholique a longtemps été vu par les musulmans comme un instrument de domination coloniale et d'évangélisation. « L'école du Blanc » devait donc être évitée. Ce qu'un responsable musulman appelle le « retard colossal des musulmans dans leur implication dans la gestion de l'Etat » est le résultat de l'histoire.¹⁴

Cette tendance s'est largement atténuée depuis les années 1970 en raison de plusieurs facteurs. L'arrivée au pouvoir en 1966 du général Sangoulé Lamizana, seul président musulman du Burkina indépendant, ouvre une période de rapprochement diplomatique avec les pays arabes, fournisseurs d'aide au développement. Cela coïncide avec le retour des Burkinabè partis en pèlerinage à la Mecque, qui donnent dès les années 1960 à l'islam un caractère plus visible et plus revendicatif. Ce « réveil islamique », selon l'expression de l'anthropologue Maud Saint-Lary, a eu lieu dans de nombreux pays d'Afrique sub-saharienne.¹⁵

Les musulmans commencent alors à prendre conscience de leur identité et de leur nombre, mais surtout de leur déficit d'organisation par rapport à une Eglise catholique fortement structurée et hiérarchisée. Ceci se manifeste dès 1962 avec la création de la Communauté musulmane de Haute-Volta (aujourd'hui Communauté musulmane du Burkina Faso, CMBF), qui a vocation à être le porte-voix des intérêts de tous les musulmans burkinabè. Les musulmans cherchent ainsi à « faire prendre en compte leurs aspirations dans le respect du principe de la laïcité de l'Etat ». ¹⁶ Ils considèrent dès lors que seules des élites issues de la communauté et capables de maîtriser le système politique et administratif hérité de l'Occident pourront défendre leurs intérêts.

L'école devient un passage obligé, ce qui aboutit à la formation d'une élite musulmane capable de formuler des revendications. Cette élite francophone – dont beaucoup ont été formés à l'école chrétienne – est concurrencée, dès les années 1970, par l'émergence d'une élite arabisante, composée d'intellectuels ayant étudié dans les universités arabes grâce à l'obtention de bourses. Cela se traduit par la multiplica-

maïla Kane, « Etats et minorités religieuses : les représentations des catholiques au Burkina Faso et au Sénégal », thèse, université d'Ottawa (2015).

¹³ Sur le protestantisme au Burkina, voir les travaux de Pierre-Joseph Laurent, et notamment son ouvrage, *Les pentecôtistes du Burkina Faso : mariage, pouvoir et guérison* (Paris, 2003).

¹⁴ Entretien de Crisis Group, responsable musulman, Ouagadougou, janvier 2016. Tous les musulmans interrogés par Crisis Group reconnaissent que ce « retard » est dû à leur rejet de l'école pendant la période coloniale et les deux premières décennies après l'indépendance. Entretiens de Crisis Group, représentants musulmans, Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Kaya, Dori, Dédougou, Ouahigouya, Fada N'Gourma, février et juillet 2015, janvier, avril 2016.

¹⁵ Voir les nombreux travaux de Maud Saint-Lary sur l'islam au Burkina, dont par exemple « Le Coran en cours du soir. La formation comme outil de réislamisation des musulmans francophones », *ethnographiques.org*, no. 22 (mai 2011).

¹⁶ « Les confits au sein de la communauté musulmane du Burkina : 1962-1986 », op. cit.

tion des écoles franco-arabes, censées faire la synthèse entre nécessité de suivre une éducation occidentale et volonté de conserver l'identité islamique.¹⁷ Ces bouleversements ne remettent toutefois pas en cause le modèle de tolérance religieuse, qui reste solidement ancré pour plusieurs raisons.

B. *Les facteurs de la résistance du modèle de coexistence*

Plusieurs facteurs jouent un rôle d'amortisseur et permettent de garantir la solidité du modèle de coexistence religieuse. Au Burkina, les différentes communautés religieuses ne vivent pas simplement côte à côte, elles vivent ensemble. Tous les interlocuteurs de Crisis Group l'ont souligné. Rares sont les Burkinabè qui n'ont pas un ami, un parent ou un voisin d'une autre religion. Même si le paysage religieux varie d'une région à l'autre, il n'existe pas de zones, régions, villes ou quartiers exclusivement chrétiens, musulmans ou animistes.

La mobilité religieuse est forte et il est rare que tous les membres d'une famille (au sens large) aient la même religion. Les conversions et les mariages mixtes sont communs, et s'ils provoquent parfois des querelles, les parents finissent généralement par accepter le choix de leurs enfants. Comme le résume un abbé, au Burkina, le rapport à la foi est avant tout individuel.¹⁸ Cette forte mixité contribue à la solidité du modèle de coexistence religieuse, car comme l'ont souligné de nombreux interlocuteurs, « on est humain et on est Burkinabè avant d'être chrétien ou musulman ». ¹⁹ La religion n'est donc pas un marqueur d'identité prééminent.²⁰

Chrétiens et musulmans conservent une part plus ou moins grande d'animisme, ce qui tend à rapprocher les individus de différentes confessions. Au Burkina, comme dans de nombreux pays africains, l'islam soufi et le catholicisme ont chacun réalisé un syncrétisme en conservant des pratiques animistes, telles que les sacrifices.²¹ Le poids de la tradition se manifeste notamment par la forte influence de la chefferie coutumière dans les relations sociales et dans la sphère politique.²² Héritage de cette tradition, la parenté à plaisanterie est un code selon lequel certains groupes ethniques sont parents et peuvent se moquer les uns des autres ou s'insulter sans que cela ne dégénère. Ce code permet, grâce au sens de l'humour, de désamorcer certaines tensions sociales.²³

¹⁷ Issa Cissé, « Les médersas au Burkina Faso. L'aide arabe et l'enseignement arabo-islamique », in *Islam et islamismes au sud du Sahara*, op. cit., et René Otayek, « L'affirmation élitiste des arabisants au Burkina Faso », in René Otayek (dir.), *Le radicalisme islamique au sud du Sahara* (Paris, 1993). Sur les écoles franco-arabes, voir la section III.B.3.

¹⁸ Entretien de Crisis Group, abbé, Ouagadougou, avril 2016.

¹⁹ Entretiens de Crisis Group, pasteurs, prêtres, responsables musulmans, Ouagadougou, janvier et avril 2016, Bobo-Dioulasso, janvier 2016.

²⁰ Entretien de Crisis Group, chercheur, Ouagadougou, avril 2016.

²¹ Entretiens de Crisis Group, pasteur, député, Ouagadougou, avril 2016.

²² Lors des récentes crises (insurrection d'octobre 2014, coup d'Etat de septembre 2015), l'intervention du Mogho Naba, sollicité par les acteurs politiques, a contribué à éviter l'affrontement.

²³ La parenté à plaisanterie est une pratique sociale très répandue en Afrique de l'Ouest. Elle constitue une sorte de « politesse inversée », qui autorise des membres de lignages, d'ethnies, de territoires ou de villages voisins ou différents à se moquer ou à s'insulter l'un l'autre, lors d'une rencontre ou d'une discussion. Parmi les parentés à plaisanteries les plus pratiquées au Burkina, on peut citer celles qui lient les Bobo et les Peul ou encore les Samo et les Mossi. Les insultes et moqueries qui découlent de cette pratique font souvent appel aux habitudes alimentaires ou au mode de vie des parents à plaisanterie. Les Bobo diront par exemple des Peul qu'ils détruisent les cultures

Malgré les différences ethniques, régionales et religieuses, et bien que l'Etat-nation post-indépendance soit encore en construction, l'identité nationale est un autre élément qui permet de préserver la cohésion sociale. Ceci est en partie le résultat d'une administration relativement présente – même si, comme dans de nombreux pays en développement, l'Etat est faible et absent de certaines zones – et l'héritage de la révolution sankariste, qui a renforcé le sentiment patriotique et la conscience politique des Burkinabè.²⁴

Le dialogue interreligieux est un autre atout pour la coexistence. Les chefs religieux, conscients de l'importance de ce dialogue, jouent un rôle considérable, bien que leur sincérité soit parfois mise en doute.²⁵ Très respectés, ils se connaissent personnellement, échangent et se rendent visite lors des fêtes religieuses, ce qui constitue un exemple positif du sommet à la base. Même s'il ne suffit pas à garantir la tolérance religieuse, ce dialogue apporte une contribution indispensable. Ainsi, au Burkina, chrétiens et musulmans ont manifesté ensemble pacifiquement contre les caricatures de *Charlie Hebdo* en janvier 2015, alors qu'au Niger des bars et des églises étaient brûlés.²⁶

Le dialogue interreligieux est aussi une réalité aux échelons inférieurs. Par exemple, les associations de jeunesse des différentes confessions travaillent régulièrement ensemble. A l'université, les Comités mixtes de dialogue interreligieux (CMDIR) regroupent la Jeunesse étudiante catholique (JEC), l'Association des élèves et étudiants musulmans du Burkina (AEEMB) et l'Union des groupes bibliques du Burkina (UGBB).²⁷ La plupart des interlocuteurs de Crisis Group ont raconté des anecdotes qui démontrent que les religions vivent en bonne entente : à Dori, l'imam de la grande mosquée a aidé les Assemblées de Dieu à obtenir un terrain pour construire leur église ; à Dédougou, une radio privée chrétienne accorde aux musulmans un temps d'antenne pour leurs prêches ; à Fada N'Gourma, l'évêque a proposé aux musulmans la contribution de l'Eglise pour rénover leur grande mosquée, etc.²⁸

avec leurs bœufs tandis les Peul insisteront sur l'alcoolisme supposé des Bobo. Tous les interlocuteurs de Crisis Group ont souligné l'importance de la parenté à plaisanterie dans les bonnes relations entre les différentes ethnies. Ceci s'applique par extension aux individus de confessions différentes à travers la promotion d'une culture d'acceptation de la différence.

²⁴ La révolution (1983-1987) a été conduite par le jeune capitaine Thomas Sankara, dont les idées anti-impérialistes, le patriotisme et l'intégrité ont fortement marqué l'histoire, la culture et la politique burkinabè. Nombre de jeunes qui manifestaient contre la tentative de modification de la Constitution par le président Blaise Compaoré en octobre 2014, dont beaucoup sont nés après la mort de Sankara en 1987, se réclament encore du sankarisme.

²⁵ Entretiens de Crisis Group, député, pasteur, Ouagadougou, avril 2016. Certains dénoncent l'hypocrisie de responsables religieux qui feraient semblant de croire au dialogue. De plus, certains chefs religieux ont tendance à faire du prosélytisme et à défendre leurs coreligionnaires. Entretiens de Crisis Group, membres de la société civile, Ouagadougou, Fada N'Gourma ; jeune protestant, Dédougou, avril 2016.

²⁶ Entretiens de Crisis Group, responsables musulmans, Ouagadougou, février 2015 ; Bobo-Dioulasso, juillet 2015, janvier 2016. « Affaire Charlie Hebdo : musulmans et chrétiens récitent les mêmes versets à Bobo », *L'Observateur*, 25 janvier 2015.

²⁷ Entretiens de Crisis Group, membres de la JEC, de l'AEEMB et de l'UGBB, Ouagadougou, janvier et avril 2016. Un étudiant à Dédougou a raconté à Crisis Group que des étudiants de toutes les confessions ont aidé les musulmans à aménager leur carré de prière et que tous se sont mis d'accord pour faire une pause à 16 heures pour permettre aux musulmans de prier à l'heure. Entretien de Crisis Group, étudiant, Dédougou, avril 2016.

²⁸ Entretiens de Crisis Group, pasteur, Dori ; responsable chrétien, Dédougou ; représentants musulmans, Fada, avril 2016.

C. *Un contexte régional défavorable*

Si le modèle demeure solide, la coexistence religieuse ne doit pas être prise pour acquise. Le contexte régional, marqué notamment par la radicalisation de certains discours religieux et la montée d'un extrémisme violent qui a frappé la capitale burkinabè en janvier 2016, invite à la prudence.

Les attentats terroristes du 15 janvier 2016, première attaque contre Ouagadougou, ont constitué un choc considérable, même si la menace était réelle depuis au moins plusieurs mois. Le communiqué de la Fédération des associations islamiques du Burkina (FAIB) condamnant les attentats montre le refus des musulmans d'être associés à la violence, mais révèle leur crainte que ce soit le cas.²⁹ S'ils ont renforcé la solidarité entre Burkinabè autour de la réprobation de ces actes qualifiés par tous de contraires à l'islam, les attentats ont été suivis d'actes de violence verbale contre des musulmans. Ces incidents sont restés isolés, mais ont suscité l'inquiétude au point d'inciter le gouvernement à publier un communiqué appelant à faire preuve de discernement.³⁰

La plupart des musulmans interrogés par Crisis Group après les attentats connaissent au moins une personne qui a été victime de stigmatisation, particulièrement ceux qui arborent des signes visibles de religiosité (barbes, calottes ou pantalons courts pour les hommes, voile intégral pour les femmes).³¹ Certains affirment que les forces de l'ordre n'ont pas suffisamment réagi face à ces incidents, voire que certains policiers ou gendarmes discriminent des musulmans en raison de leur apparence physique.³² Une représentante de femmes musulmanes raconte qu'au lendemain des attentats, des enfants musulmans ont été pointés du doigt par leurs camarades d'école.³³ La plupart des musulmans rencontrés dénoncent le rôle néfaste des médias, qui selon eux accusent implicitement tous les musulmans lorsqu'ils emploient les termes « jihadistes » ou « islamistes » – qui font référence à des concepts de l'islam – pour désigner les terroristes.³⁴

²⁹ « Déclaration de la Fédération des associations islamiques du Burkina (FAIB) relative aux attaques terroristes au Burkina Faso », 17 janvier 2016. Un étudiant musulman a affirmé à Crisis Group que les musulmans devaient dénoncer les attentats car s'ils ne l'avaient pas fait, la stigmatisation aurait été encore plus importante. Entretien de Crisis Group, membre de l'AEEMB, Ouagadougou, janvier 2016.

³⁰ « Attaque terroriste : des Burkinabè, en colère, agressent des personnes portant barbes », Xinhua, 18 janvier 2016. Un second communiqué a été publié deux mois après les attentats, témoignant d'une inquiétude persistante. « Attaques terroristes au Burkina : le gouvernement s'inquiète d'actes de stigmatisation », Burkina24 (www.burkina24.com), 9 mars 2016. Un interlocuteur a par exemple raconté que son épouse, intégralement voilée, a été prise à partie sur sa moto lorsqu'elle était à l'arrêt à un feu rouge ; un autre a cité le cas d'une connaissance intégralement voilée qui a été huée dans un lieu public. Entretiens de Crisis Group, responsables musulmans, jeunes musulmans, Ouagadougou, janvier 2016.

³¹ Entretiens de Crisis Group, responsables et jeunes musulmans, Ouagadougou, janvier 2016, Ouahigouya, avril 2016. Certains musulmans dénoncent le traitement différent dont ils feraient l'objet depuis les attentats, par exemple à l'hôpital où les médecins sont réticents à soigner des femmes qui portent le voile intégral, ou exigent de celles-ci qu'elles le retirent lorsqu'elles emmènent leurs enfants se faire soigner. Entretiens de Crisis Group, responsables musulmans, Dédougou, avril 2016.

³² Entretiens de Crisis Group, jeunes musulmans, Ouagadougou, janvier 2016; responsables musulmans, Ouahigouya, avril 2016.

³³ Entretien de Crisis Group, représentante de femmes musulmanes, Ouagadougou, janvier 2016.

³⁴ Entretiens de Crisis Group, jeunes et responsables musulmans, membre de l'AEEMB, Ouagadougou, janvier 2016 ; responsables musulmans, Bobo-Dioulasso, janvier 2016, Ouahigouya, avril 2016.

Ces cas restent isolés, mais le terrorisme est un fait nouveau au Burkina et le climat de méfiance qu'il engendre inévitablement pourrait à terme représenter une menace pour le vivre-ensemble. Les échanges de Crisis Group avec des jeunes et responsables chrétiens et musulmans révèlent une certaine crainte que l'islam rigoriste et l'extrémisme ne touchent le Burkina (voir section IV. A).³⁵ Beaucoup s'alarment de la montée de la religiosité chez des musulmans, voire, dans certains cas très minoritaires, d'une certaine sympathie pour la violence, réelle ou perçue. A Dori, un représentant chrétien raconte par exemple que lorsque les églises brûlaient au Niger en janvier 2015, certains musulmans de la ville s'en réjouissaient.³⁶ Les musulmans, quant à eux, ont parfois le sentiment que les chrétiens, en particulier les protestants, cherchent à les convertir, et que l'Etat n'est pas toujours neutre, sans que leur ressenti ne repose sur des faits concrets.

³⁵ Entretiens de Crisis Group, pasteurs, abbé, responsables musulmans, Ouagadougou, janvier et avril 2016, Dédougou, avril 2016 ; responsable musulman et chef coutumier, Kaya, avril 2016.

³⁶ Entretien de Crisis Group, représentant chrétien, Dori, avril 2016.

III. Etat et religion : des frustrations

A ce nouveau contexte de terrorisme s'ajoute la difficulté pour l'Etat de maintenir sa neutralité dans un contexte multiconfessionnel marqué par la visibilité croissante des religions dans l'espace public. Les musulmans ont longtemps été peu représentés parmi l'élite politique et administrative, et ils se sont d'abord peu intéressés à la politique, mais cet état de fait a changé. Un chercheur explique que le « contrat historique » entre les communautés, selon lequel la politique était traditionnellement réservée aux chrétiens tandis que les musulmans faisaient du commerce et des affaires, a été rompu.³⁷ Ces bouleversements créent des frustrations chez certains musulmans, conscients de leur poids démographique.

Ces frustrations sont anciennes, mais elles peuvent trouver un nouvel écho dans le contexte actuel. Les responsables musulmans, mieux organisés depuis la création de la FAIB en 2005, expriment de plus en plus leurs doléances, même si elles restent un sujet largement tabou. Depuis quelques années, ces questions se posent dans la sphère politique, par exemple lors du Conseil consultatif pour les réformes politiques en 2011 et du forum sur la laïcité fin septembre 2012, sans qu'une solution définitive ne puisse être trouvée.³⁸

A. L'émergence de revendications

Les revendications des musulmans s'inscrivent dans un cadre légal puisqu'elles s'adressent à l'Etat et à l'administration. Il ne s'agit donc pas de remettre en cause la coexistence pacifique avec les autres religions, mais de demander un traitement équitable par un Etat laïc qui doit être à équidistance de toutes les religions.³⁹ Cette demande est motivée par la prise de conscience que les musulmans sont majoritaires et la perception que leurs intérêts ne sont pas suffisamment pris en compte. Elle repose sur une exigence de justice, concept sur lequel insistent de nombreux interlocuteurs.⁴⁰

Ces doléances résultent d'une vision collective des intérêts : les musulmans ne sont plus seulement des individus, ils constituent, du fait de leur confession, une communauté. Ceci est renforcé chez certains par le sentiment que les musulmans sont persécutés dans le monde entier, victimes des interventions de l'Occident, du terrorisme ou des amalgames qu'il entraîne.⁴¹ Les jeunes musulmans burkinabè inscrivent de plus en plus leurs doléances par rapport à l'Etat dans ce contexte mondial, ce qui risque d'exacerber les tensions. Certains responsables musulmans confient avoir l'impression qu'il existe de la part de l'Etat une volonté délibérée de nuire à l'islam et de favoriser le christianisme.⁴² La plupart des interlocuteurs reconnaissent toutefois que le déséquilibre de représentation au sein de l'élite est un héritage de la colonisa-

³⁷ Entretien de Crisis Group, chercheur, Ouagadougou, avril 2016.

³⁸ Par exemple, « Propositions de réformes pour l'enracinement de la démocratie et d'une citoyenneté responsable », contribution de la FAIB, 16 mai 2011, document fourni à Crisis Group.

³⁹ Entretien de Crisis Group, membre du Centre d'études, de recherches et de formation islamique (Cerfi), Ouagadougou, janvier 2016.

⁴⁰ Entretiens de Crisis Group, responsables musulmans, Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, janvier 2016, Ouahigouya, avril 2016.

⁴¹ Entretiens de Crisis Group, jeunes musulmans, Ouagadougou, janvier, avril 2016.

⁴² Entretiens de Crisis Group, jeunes musulmans, Ouagadougou, responsables musulmans, Bobo-Dioulasso, janvier 2016.

tion et non le résultat d'une intention délibérée, et que l'Etat fait preuve de bonne volonté pour répondre aux questions en suspens, mais beaucoup pensent qu'il pourrait faire plus.

Si ce déséquilibre ne résulte pas d'une intention délibérée de discriminer les musulmans, la frustration qu'il entraîne peut être dangereuse. Si les autorités ne s'attèlent pas à y remédier, certains musulmans pourraient ne plus voir en l'Etat un interlocuteur valable et choisir d'autres moyens d'expression.⁴³ Aucun signe ne permet pour l'instant d'affirmer qu'une telle dynamique est en marche, mais le sentiment de marginalisation de certaines communautés ne peut que conduire à des difficultés.⁴⁴

La question s'est posée de manière plus aigüe pendant la transition qui a suivi la chute de Blaise Compaoré en octobre 2014. La mise en place des institutions de transition a suscité des tiraillements. S'il a été perçu comme le candidat de l'armée, le président de la transition, Michel Kafando, était à l'origine le choix de l'Eglise catholique.⁴⁵ Un responsable musulman a confié à Crisis Group que les représentants musulmans ont fermement rejeté l'idée de nommer l'archevêque de Bobo-Dioulasso, Monseigneur Paul Ouédraogo, à la tête de la transition. « Heureusement que Cherif Sy [le président du parlement de transition] est musulman ». ⁴⁶ Les musulmans ont exigé la parité parfaite entre chrétiens et musulmans dans la répartition des postes au sein des institutions de transition, ce qui n'est ni réalisable, ni souhaitable.⁴⁷ En privé, beaucoup ont ensuite déploré le fait que le Premier ministre, Yacouba Isaac Zida, protestant, a nommé beaucoup de ses coreligionnaires dans l'administration. Même si ces nominations ne reposent pas sur une idéologie évangélistrice, mais relèvent simplement du népotisme, elles donnent l'impression qu'« il faut être protestant pour avoir un poste ». ⁴⁸

Ce discours revendicatif n'est pas sans conséquence. Dans un pays où la religion est un marqueur d'identité secondaire, formuler des demandes fondées sur l'appartenance religieuse peut conférer à la religion une place plus importante que celle qu'elle occupait. Propulser la religion dans la sphère politique comporte des risques de récupération et d'instrumentalisation évidents.⁴⁹ Les Burkinabè en semblent conscients. Ainsi, le candidat à l'élection présidentielle de novembre 2015, Ablassé Ouédraogo,

⁴³ Plusieurs interlocuteurs ont souligné le danger de laisser les frustrations s'accumuler. Entretiens de Crisis Group, responsables musulmans, Ouagadougou, février 2015, Bobo-Dioulasso, juillet 2015, Fada N'Gourma, avril 2016 ; pasteur, chercheurs, Ouagadougou, avril 2016.

⁴⁴ Des jeunes musulmans ont affirmé à Crisis Group que les frustrations s'expriment peu pour l'instant mais qu'il ne « faut pas nous pousser ». Entretiens de Crisis Group, jeunes musulmans, Ouagadougou, janvier 2016.

⁴⁵ Entretiens de Crisis Group, homme politique burkinabè, Abidjan, août 2015 ; intellectuel musulman, Bobo-Dioulasso, janvier 2016.

⁴⁶ Entretien de Crisis Group, responsable musulman, Ouagadougou, février 2015.

⁴⁷ Entretien de Crisis Group, diplomate, juin 2016.

⁴⁸ Ces paroles, prononcées par un jeune militaire de l'ancienne garde présidentielle, ont été rapportées à Crisis Group par une éminente figure politique burkinabè. Entretien de Crisis Group, Ouagadougou, juillet 2015.

⁴⁹ Pendant ses dernières années, le régime de Blaise Compaoré avait tendance à instrumentaliser les autorités religieuses et leurs divisions. Le projet de mise en place du Sénat, ayant pour but non avoué de permettre une modification de la Constitution afin que Compaoré puisse de nouveau être candidat à l'élection présidentielle, avait suscité la sympathie d'une partie des représentants musulmans qui y voyaient un moyen de peser davantage dans la sphère politique.

a provoqué un tollé en mettant en avant sa confession musulmane comme un élément lui donnant plus de chances de l'emporter.⁵⁰

L'Etat burkinabè doit répondre aux doléances des musulmans sans tomber dans la dangereuse logique du confessionnalisme. L'équilibre est difficile à trouver. De nombreux interlocuteurs, catholiques et protestants, soulignent que la montée de ces revendications identitaires peut perturber la coexistence.⁵¹ Derrière cet avertissement se cache sans doute la peur des chrétiens de perdre leur statut de « minorité dominante » et de voir les règles du jeu changer si les musulmans gagnent de plus en plus de pouvoir dans la sphère politique et administrative.⁵² La plupart reconnaissent toutefois la nécessité de corriger le déséquilibre afin de préserver la paix sociale.⁵³

B. Une liste de doléances

Au fil du temps, les revendications se sont précisées. Des représentants musulmans ont remis aux candidats à l'élection présidentielle de novembre 2015 une note intitulée « Préoccupations des musulmans au Burkina Faso ». ⁵⁴ Ces doléances peuvent être divisées en trois catégories : la visibilité et la représentativité des communautés religieuses dans l'espace public et politique, le traitement des religions par l'administration, et le domaine crucial de l'éducation, lié à la représentation parmi les élites.

1. Représentativité et visibilité dans l'espace public et politique

La doléance la plus fréquemment citée par les interlocuteurs de Crisis Group concerne la représentativité lorsque les autorités religieuses sont sollicitées pour résoudre une crise politique ou sociale ou faire partie d'une institution. Traditionnellement, lorsque l'Etat demande la participation des autorités religieuses, chaque confession – catholique, protestante, musulmane – doit désigner un représentant. Les musulmans déplorent le fait que cette formule ne leur permet d'avoir qu'un seul représentant, contre deux pour les chrétiens, alors qu'ils représentent la majorité de la population. Ils ajoutent que si catholiques et protestants constituent deux branches du christianisme, les musulmans sont également divisés en plusieurs courants. Le problème s'est par exemple posé à Bobo-Dioulasso lors de la désignation des membres de la délégation spéciale (censée remplacer les autorités municipales dissoutes après la chute de Compaoré), mais il a été rapidement résolu avec l'obtention d'un second représentant pour les musulmans. Il est aussi apparu au Conseil économique et social, où il a été plus difficile à résoudre.⁵⁵

⁵⁰ « Burkina – Ablassé Ouédraogo : “J’ai toutes mes chances à la présidentielle d’octobre” », *Jeune Afrique*, 8 juin 2015.

⁵¹ Entretiens de Crisis Group, abbé, représentants protestants, Ouagadougou, Dédougou, avril 2016.

⁵² Entretien de Crisis Group, prêtre, Ouagadougou, avril 2016. L'expression « minorité dominante » est employée dans « Etats et minorités religieuses : les représentations des catholiques au Burkina Faso et au Sénégal », op. cit.

⁵³ Entretiens de Crisis Group, pasteurs, Ouagadougou, Kaya ; représentant protestant, Ouahigouya, avril 2016.

⁵⁴ « En dépit du fait que les musulmans soient majoritaires au Burkina, leurs véritables préoccupations sont pratiquement occultées aussi bien par la classe politique que par l'administration publique ». Extrait du document « Préoccupations des musulmans au Burkina Faso », élaboré par la Coordination des associations islamiques de l'Ouest, copie fournie à Crisis Group. Entretien de Crisis Group, représentant musulman, Bobo-Dioulasso, janvier 2016.

⁵⁵ Le Conseil économique et social comprend trois représentants des autorités traditionnelles, religieuses et coutumières. Outre le chef coutumier, deux religieux devaient donc être désignés. Or les

La visibilité des religions crée également des frustrations. Depuis deux ou trois décennies, les religions s'affirment de plus en plus dans l'espace public. Dans ce pays multiconfessionnel, cela entraîne une compétition entre les religions et entre les différents courants au sein de chaque confession, qui se manifeste par la course à la construction de lieux de culte, des nuisances sonores, la multiplication des médias confessionnels, etc.⁵⁶

Des responsables musulmans estiment que le temps d'antenne accordé aux différentes confessions sur la Radio-télévision burkinabè (RTB), le média d'Etat, n'est pas équitable. Cette critique n'est attestée par aucune mesure fiable. Certains déplorent que les fêtes chrétiennes donnent lieu à des décorations, dans les bureaux de l'administration ou dans la rue, alors que ce n'est pas le cas des fêtes musulmanes.⁵⁷ Il n'existe certes pas d'arbre de Tabaski équivalent au sapin de Noël, mais ces questions sont symboliques et il ne devrait pas être difficile d'y répondre. Il s'agit essentiellement pour l'Etat et l'administration de prendre conscience que certains détails à priori anodins peuvent alimenter les frustrations. Les vacances scolaires ne sont, par exemple, plus désignées sous le vocable « congés de Noël » ou « congés de Pâques » mais sous l'expression neutre « congés trimestriels ».⁵⁸

2. Le traitement des religions par l'administration et par l'Etat

La Constitution consacre le caractère laïc de l'Etat burkinabè (article 31). La laïcité au Burkina Faso ne signifie pas la même chose qu'en France, qui a inspiré le modèle constitutionnel du pays. L'Etat subventionne l'enseignement privé confessionnel et le pèlerinage musulman, et les autorités religieuses sont souvent sollicitées par le pouvoir politique pour jouer un rôle d'apaisement en cas de tensions sociales ou politiques.⁵⁹ Des représentants musulmans considèrent que la laïcité telle qu'elle est conçue actuellement au Burkina favorise le christianisme. Un interlocuteur parle ainsi d'une « laïcité à double vitesse » toujours définie par opposition à l'islam.⁶⁰ Au lieu d'importer d'Occident une laïcité figée, l'Etat burkinabè doit trouver la définition qui lui convient.

L'adoption de la journée continue (de 7h30 à 15h) en septembre 2015 a été l'occasion pour les musulmans d'exprimer publiquement leur frustration. Ces derniers ont sollicité à maintes reprises une audience avec le Premier ministre pour évoquer l'impossibilité d'assister à la prière du vendredi si la pause déjeuner ne dure que 30 minutes, mais celui-ci ne les a jamais reçus. Lorsque la journée continue a été adoptée,

catholiques et les protestants affirment qu'il leur est difficile de désigner un représentant commun en raison des différences historiques entre les deux confessions.

⁵⁶ Voir par exemple, Frederick Madore, « Islam, politique et sphère publique à Ouagadougou », thèse, université de Laval, 2013 ; et les travaux de Maud Saint-Lary.

⁵⁷ Entretiens de Crisis Group, représentant musulman, journaliste dans un média confessionnel, Ouagadougou, janvier et avril 2016.

⁵⁸ Entretiens de Crisis Group, citoyens burkinabè, Ouagadougou, avril 2016.

⁵⁹ La subvention du pèlerinage musulman à la Mecque, le *Hadj*, s'accompagne souvent de controverses. Les chrétiens déplorent que l'Etat ne finance aucun pèlerinage chrétien, tandis que chaque année, la gestion des subventions par les différentes associations musulmanes et l'organisation du pèlerinage sont sources de querelles. « *Hadj* 2015 : Des agences de voyage demandent un audit », *Le Pays*, 11 janvier 2016.

⁶⁰ Entretiens de Crisis Group, représentants musulmans, Ouahigouya, avril 2016. Par exemple, les congés hebdomadaires ont lieu le samedi et le dimanche, alors que le jour de prière des musulmans est le vendredi.

le Centre d'études, de recherches et de formation islamique (Cerfi) a rédigé une lettre ouverte.⁶¹ Le ton est dur, à la mesure de la colère ressentie. Une pause-déjeuner plus longue le vendredi a finalement été accordée, mais cet incident est révélateur du sentiment qu'ont les musulmans que l'administration ne prend pas suffisamment en compte leurs intérêts.

Un autre problème récurrent concerne l'attribution de parcelles pour l'édification de lieux de culte lors de la construction de nouveaux lotissements. Lorsque la collectivité accorde trois espaces de même superficie pour que chaque communauté puisse construire son lieu de culte, les musulmans font remarquer qu'ils sont souvent plus nombreux. Lorsqu'elle n'en accorde qu'un, le partage du terrain entre les communautés peut causer des tensions.⁶² De manière générale, les rivalités sont courantes pour l'obtention de parcelles dédiées à la construction des lieux de culte.

Comme dans de nombreux pays, quelques problèmes liés au port du voile sont apparus au Burkina. La controverse autour du voile non intégral (hijab) en France a entraîné un débat dans le pays. Le hijab est généralement autorisé dans les écoles privées et publiques, mais il arrive que des jeunes filles soient stigmatisées, voire chassées de l'école, parce qu'elles le portent.⁶³ En 2012, un imam a interpellé les autorités au sujet de la discrimination dont certaines femmes musulmanes portant le hijab sont victimes lors des concours de la fonction publique.⁶⁴ Ces controverses renforcent, chez certains musulmans, le sentiment que la laïcité est définie par opposition à l'islam et que leurs intérêts comptent peu.

Le voile intégral (niqab) pose un problème particulier dans le contexte nouveau du terrorisme. En décembre 2015, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) a recommandé aux Etats membres d'interdire le port du voile intégral dans l'espace public pour des raisons de sécurité.⁶⁵ Cela inquiète certains musulmans burkinabè, en particulier les adeptes d'un islam rigoriste, qui craignent que l'Etat interdise le voile intégral sous prétexte de garantir la sécurité. Ce raisonnement illustre lui aussi le sentiment de victimisation de certains musulmans.⁶⁶

⁶¹ « Journée continue de travail : Le CERFI demande la prise en compte de la grande prière du vendredi », LeFaso.net (www.lefaso.net), 9 septembre 2015. Entretien de Crisis Group, membre du Cerfi, jeunes musulmans, Ouagadougou, janvier 2016. Créé en 1989, le Cerfi est une association burkinabè composée essentiellement d'intellectuels musulmans francophones.

⁶² Entretien de Crisis Group, représentant musulman, Bobo-Dioulasso, jeune musulman, Ouagadougou, janvier 2016. A Orodara, à l'Ouest, un conflit de parcelles entre musulmans et animistes a entraîné la destruction de la mosquée du Mouvement sunnite mi-juillet 2016. « La mosquée des sunnites de Orodara a été saccagée », LeFaso.net, 16 juillet 2016.

⁶³ Entretien de Crisis Group, membre de l'AEEMB, Ouagadougou, janvier 2016.

⁶⁴ Imam Ismaël Tiendrébéogo, « Du port du voile lors des concours », *L'Observateur Paalga* (www.lefaso.net), 21 mai 2012.

⁶⁵ Communiqué final, 48^{ème} session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Cedeao, Abuja, 16-17 décembre 2015.

⁶⁶ Entretien de Crisis Group, membres du Mouvement sunnite, Ouagadougou, janvier 2016. Des jeunes musulmans sont convaincus que le gouvernement a affirmé que des femmes étaient parmi les assaillants des attentats du 15 janvier pour justifier l'interdiction du voile intégral. Entretien de Crisis Group, jeunes musulmans, Ouagadougou, janvier 2016.

3. Le défi de la modernisation de l'enseignement franco-arabe

Une des revendications phares des musulmans concerne leur sous-représentation parmi l'élite politique et administrative. Des interlocuteurs citent le faible nombre de ministres musulmans dans le gouvernement actuel comme illustration de ce problème.⁶⁷ Cet état de fait ne résulte pas d'une intention délibérée de l'Etat, mais entre autres de facteurs historiques, des disparités dans le système éducatif et des défaillances de l'enseignement franco-arabe. Cet enseignement s'est développé et attire beaucoup d'enfants musulmans ; d'autres fréquentent l'école publique ou l'école privée chrétienne.

Selon un chercheur, 15 à 20 pour cent des élèves burkinabè seraient scolarisés dans des écoles franco-arabes ou coraniques.⁶⁸ Il existe plus de 1 700 écoles franco-arabes au Burkina, représentant environ 70 pour cent de l'enseignement privé.⁶⁹ Ces écoles sont nées de la nécessité d'adapter l'enseignement coranique aux exigences de la modernité afin de permettre aux élèves de connaître l'islam et de s'insérer dans la vie professionnelle. L'enseignement combine cours d'arabe, de religion et matières générales.

Mais les écoles franco-arabes ne parviennent pas toujours à concilier volonté de conserver un enseignement islamique et nécessité d'enseigner les mêmes matières que dans les autres établissements afin d'offrir aux élèves les mêmes chances d'obtenir des diplômes, de passer les concours de la fonction publique ou de trouver un emploi. La cacophonie règne dans le système franco-arabe : les écoles manquent souvent de moyens, les programmes d'enseignement et les diplômes varient d'une école à l'autre, sans adéquation avec le programme de l'Etat, le niveau de français est faible, les enseignants ne sont pas toujours formés à la pédagogie, leurs salaires sont souvent en-deçà des normes, et les manuels en provenance des pays arabes sont éloignés des réalités du Burkina.

L'Etat a commencé à s'occuper de ces problèmes. Le Projet d'appui à l'enseignement primaire bilingue franco-arabe (PREFA), lancé en 2015 et financé à hauteur de 7,5 milliards de francs CFA (11,5 millions d'euros) par la Banque islamique de développement (BID), permet de subventionner certaines écoles et de construire de nouveaux établissements dans sept régions et 21 provinces.⁷⁰ En 2015, l'Etat et la FAIB ont signé une convention qui prévoit le versement de 400 millions de francs CFA

⁶⁷ Entretien de Crisis Group, représentante de femmes musulmanes, Ouagadougou ; représentants musulmans, Bobo-Dioulasso, janvier 2016.

⁶⁸ Entretien de Crisis Group, chercheur, Ouagadougou, avril 2016. Les écoles coraniques sont dédiées exclusivement à l'enseignement du Coran, leurs élèves ont souvent de mauvaises conditions de vie et sont contraints à la mendicité.

⁶⁹ « Ecoles franco-arabes au Burkina : état des lieux et difficultés d'insertion des diplômés », LeFaso.net, 29 mai 2013. Entretien de Crisis Group, représentants musulman, Bobo-Dioulasso, janvier 2016 ; fonctionnaires, Ouagadougou, avril 2016. « Plaidoyer pour une réforme de l'enseignement franco-arabe au Burkina », programme CEPPS du National Democratic Institute, juillet 2013. A titre indicatif, l'enseignement privé représente environ un cinquième de l'enseignement total (2 279 écoles privées sur 11 545 écoles dans tout le Burkina). « Etablissements d'enseignement privé : L'Etat ouvre la voie au désordre », LeFaso.net, 21 novembre 2012. Ces chiffres doivent néanmoins être pris avec précaution car il existe sans doute de nombreuses écoles privées non reconnues et non recensées.

⁷⁰ Entretien de Crisis Group, directeur d'école franco-arabe, Bobo-Dioulasso, janvier 2016 ; fonctionnaires, Ouagadougou, avril 2016. Voir le site du ministère de l'Education nationale, <http://bit.ly/1rNuUOy>.

(610 000 euros) par an pendant trois ans sous forme de complément aux salaires de 555 enseignants. L'Etat a également recruté 40 diplômés des écoles franco-arabes pour les former à la profession d'enseignants, ce qui leur donnera un emploi et permet aux écoles d'avoir des enseignants compétents.⁷¹ Des progrès timides commencent à être réalisés en matière d'uniformisation des programmes d'enseignement, même si elle est encore loin d'être achevée : des curricula communs sont en cours d'élaboration, des manuels d'arabe conçus par l'Etat ont été distribués dans des écoles, et certains examens se font désormais en commun.⁷² L'Etat n'est pas le seul responsable de la lenteur des avancées : les directeurs des écoles franco-arabes sont parfois réticents à se conformer aux normes, certains ne faisant pas de l'insertion professionnelle de leurs élèves une priorité. Il est aussi difficile pour l'Etat d'agir efficacement alors qu'il doit échanger avec plusieurs interlocuteurs, chaque association islamique ayant son système d'écoles avec ses propres programmes, souvent financées par certains bailleurs de fonds arabes.

Les élèves qui obtiennent des bourses pour étudier dans des pays arabes font également face à des difficultés d'insertion professionnelle, y compris ceux qui ont des diplômes dans des matières telles que la médecine, le droit, l'ingénierie, etc. Les arabisants ne maîtrisent pas toujours la langue française, indispensable pour passer les concours de la fonction publique ou obtenir un poste de cadre dans une entreprise. Ils rencontrent aussi des difficultés pour faire reconnaître leurs diplômes : malgré l'existence d'une Commission nationale d'équivalence des diplômes, ils ne sont pas bien informés des démarches à entreprendre, et l'administration est parfois réticente en raison de l'image négative qui colle à l'enseignement franco-arabe et aux universités arabes. Les arabisants se sentent dévalorisés parce qu'ils ont étudié dans une université arabe. Laisser ces jeunes diplômés « au bord du goudron » présente des risques évidents.⁷³

La réforme de l'enseignement franco-arabe, qui nécessite des moyens financiers conséquents, ne se fera pas en un jour. L'absence de communication sur les efforts entrepris pour moderniser cet enseignement semble toutefois constituer le principal blocage. Des interlocuteurs de Crisis Group affirment que « l'Etat ne fait rien pour nos écoles »,⁷⁴ tandis que d'autres reconnaissent que des efforts ont été faits sans savoir en quoi ils consistent précisément. Certains dénoncent l'inégalité dans le régime de subventions accordées aux écoles privées compte tenu du poids démographique des musulmans, ignorant que l'Etat doit aux écoles catholiques 2,9 milliards de francs CFA (4,4 millions d'euros) au titre de subventions promises mais impayées depuis des années.⁷⁵

En dehors du système franco-arabe se pose un autre problème lié à l'éducation. A Bobo-Dioulasso, certains élèves sont envoyés dans des établissements privés confessionnels conventionnés avec l'Etat parce que les établissements secondaires publics

⁷¹ Entretiens de Crisis Group, fonctionnaires, Ouagadougou, avril 2016.

⁷² Ibid.

⁷³ Entretien de Crisis Group, intellectuel musulman, Bobo-Dioulasso, janvier 2016. Plusieurs travaux ont été publiés sur cette question, comme par exemple, Sylvie Bredeloup, « Etudiants arabophones de retour à Ouagadougou cherchent désespérément reconnaissance », *L'Année du Maghreb*, vol. 11 (2014).

⁷⁴ Entretiens de Crisis Group, responsables musulmans, Fada N'Gourma, Ouahigouya, avril 2016.

⁷⁵ Entretiens de Crisis Group, intellectuel musulman, jeunes musulmans, Ouagadougou, janvier 2016 ; fonctionnaires, Ouagadougou, avril 2016.

n'ont pas les capacités suffisantes pour les accueillir. Certains parents musulmans voient d'un mauvais œil l'affectation de leurs enfants dans des écoles catholiques ou protestantes, par crainte qu'ils soient incités à se convertir.⁷⁶ Un interlocuteur se demande ainsi s'il n'existe pas une volonté d'« évangélisation forcée » de la part de l'Etat, soulignant que l'élève ne peut refuser son affectation et que certaines écoles refusent de dispenser les élèves d'assister à l'enseignement religieux ou à la prière.⁷⁷

C. *Les clivages au sein de la communauté musulmane*

La communauté musulmane du Burkina n'est pas une entité monolithique, et il existe diverses pratiques et perceptions en son sein. Les nombreuses associations islamiques n'ont pas toujours entretenu des relations paisibles, et le fossé entre jeune génération et vieille garde ne cesse de se creuser. Ces clivages compliquent parfois la prise en compte des intérêts des musulmans.

Les différents courants islamiques sont traversés tant par des divergences idéologiques que par des rivalités personnelles, qui existent également au sein de chaque courant. La première tentative d'union des musulmans a donné naissance à la Communauté musulmane de Haute-Volta (aujourd'hui CMBF) en 1962, mais celle-ci a dû faire face à des rivalités personnelles et des scandales financiers. Elle reste aujourd'hui l'une des grandes associations musulmanes, avec la Tijanyyyia, le principal courant soufi au Burkina Faso, le Mouvement sunnite, de tendance wahhabite, et Ittihad Islami, un courant d'inspiration tijane mais ayant vocation à rassembler tous les musulmans.

Le principal clivage intramusulman recoupe l'opposition entre, d'une part, musulmans soufis et, d'autre part, wahhabites et salafistes essentiellement représentés au Burkina par le Mouvement sunnite. Ces derniers sont implantés dans le pays depuis les années 1970, mais la cohabitation avec les autres courants n'a pas toujours été facile.⁷⁸ La méfiance reste de mise entre membres du Mouvement sunnite et des courants soufis : les premiers considèrent les seconds comme de « mauvais » musulmans, qui entachent leur pratique de l'islam par des traditions africaines non conformes à la vie du Prophète, tandis que les soufis se méfient des membres du Mouvement sunnite qu'ils perçoivent comme des radicaux.⁷⁹ Des mouvements dits modernistes ou réformistes, faisant la synthèse entre retour à un islam d'inspiration saoudienne et conservation d'un particularisme africain, sont ensuite apparus avec la création de l'AEEMB et du Cerfi dans les années 1980.

Née en 2005 de la nécessité de renforcer l'unité, la Fédération des associations islamiques du Burkina (FAIB) souffre de ces divergences idéologiques mais également de rivalités personnelles, notamment depuis la mort en 2011 du richissime homme d'affaires Oumarou Kanazoé, un musulman analphabète qui parvenait, grâce à son

⁷⁶ Entretiens de Crisis Group, directeur et ancien directeur d'école franco-arabe, Bobo-Dioulasso, janvier 2016.

⁷⁷ Entretien de Crisis Group, ancien directeur d'école franco-arabe, Bobo-Dioulasso, janvier 2016.

⁷⁸ Voir par exemple Maïmouna Koné Dao, « Implantation et influence du wahhabisme au Burkina Faso de 1963 à 2002 », in Muriel Gomez-Perez, *L'islam politique au sud du Sahara* (Paris, 2005).

⁷⁹ Entretiens de Crisis Group, représentant musulman, Bobo-Dioulasso, janvier 2016 ; membres du Mouvement sunnite, Dori, Ouagadougou, responsable musulman, Ouagadougou, avril 2016. La tension est par exemple palpable chaque année à l'approche du Maouloud, lorsque les soufis célèbrent l'anniversaire du Prophète, fête que les wahhabites considèrent comme non conforme à l'islam. Entretiens de Crisis Group, responsables musulmans, Bobo-Dioulasso, janvier 2016.

charisme et à sa fortune, à tenir la communauté unifiée.⁸⁰ Il a fallu attendre dix ans pour que la Fédération organise son premier congrès, en juin 2015. La disparition de Kanazoé a laissé la communauté musulmane sans chef. C'est après moult difficultés que les membres de la FAIB se sont mis d'accord pour que la Fédération soit dirigée par un présidium comprenant des représentants des quatre grandes associations qui la composent (CMBF, Mouvement sunnite, Tijanyia et Itihad), avec une présidence annuelle tournante. Signe de sa faiblesse, la Fédération ne dispose pas de représentation régionale ou provinciale. La FAIB a encore du chemin à parcourir pour être perçue par les musulmans, en particulier les jeunes, comme un outil de défense de leurs intérêts.⁸¹

Des membres d'associations de jeunesse musulmanes ont en effet le sentiment que leurs intérêts ne sont pas suffisamment défendus par leurs représentants. Ils considèrent la vieille garde, qui domine la FAIB, comme dépassée et incapable de faire entendre leurs revendications, quand elle n'est pas corrompue et instrumentalisée par le pouvoir politique. Ainsi, en 2013, le Cerfi et l'AEEMB avaient exprimé leur désapprobation à la suite de la déclaration de la FAIB en faveur de la mise en place du Sénat.⁸² Cet épisode illustre le fossé grandissant entre les anciens, qui tiennent encore les rênes de la plupart des associations musulmanes, et les jeunes, qui souhaitent faire entendre leur voix et cherchent à acquérir une place dans le processus de décision. La proximité de certains responsables musulmans avec l'ancien régime a achevé de les discréditer auprès de la jeunesse.⁸³

Ce fossé peut être dangereux car les anciens sont généralement enclins à préserver les traditions, et donc la coexistence pacifique entre les religions, tandis que les jeunes peuvent être tentés de remettre en cause le statu quo s'ils ont le sentiment que leurs intérêts ne sont pas pris en compte. De nombreux responsables musulmans ont affirmé à Crisis Group que si leurs parents et eux-mêmes avaient accepté la situation de sous-représentation des musulmans, les jeunes, en revanche, commençaient à s'impatisser.⁸⁴ Cette tension générationnelle explique en partie le dynamisme du wahhabisme et l'attraction qu'il exerce sur les jeunes musulmans, notamment en milieu urbain.

⁸⁰ L'Etat aurait favorisé la création de la FAIB pour répondre au besoin d'avoir un interlocuteur musulman unique. Entretiens de Crisis Group, travailleur humanitaire d'une organisation islamique, chercheur, Ouagadougou, janvier 2016. Sur Oumarou Kanazoé, voir le rapport Afrique de Crisis Group N°205, *Avec ou sans Blaise Compaoré, le temps des incertitudes*, 22 juillet 2013, note 91, p. 18.

⁸¹ Un jeune musulman parle d'une « coquille vide ». Entretiens de Crisis Group, responsable musulman, jeune musulman, Ouagadougou, janvier 2016. Pour pallier le manque de représentation locale, les musulmans de Bobo-Dioulasso ont créé la Coordination des associations islamiques de l'Ouest. Entretien de Crisis Group, responsable musulman, Bobo-Dioulasso, janvier 2016.

⁸² « Sénat : L'AEEMB et le CERFI se démarquent des propos de Souleymane Compaoré », LeFaso.net, 16 septembre 2013. Voir note de bas de page 49.

⁸³ Entretiens de Crisis Group, représentante de femmes musulmanes, jeune musulman, responsables musulmans, Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, janvier et avril 2016.

⁸⁴ Entretiens de Crisis Group, responsables musulmans, Ouagadougou, février 2015 ; Fada, avril 2016 ; jeunes musulmans, Ouagadougou, janvier 2016 ; chercheur, pasteur, Ouagadougou, avril 2016.

IV. Des comportements religieux en mutation ?

La coexistence entre les communautés religieuses et la gestion par l'Etat burkinabè de la diversité religieuse constituent des exemples intéressants pour les pays qui sont confrontés à des tensions liées à la radicalisation religieuse ou à la montée de l'extrémisme violent. Etudier les rapports entre Etat et religion invite à s'interroger sur l'évolution des comportements religieux individuels, qui peuvent avoir un impact sur les relations sociales. La montée d'un islam rigoriste, observée dans plusieurs pays africains, n'épargne pas le Burkina et peut, parfois, perturber l'équilibre entre les communautés. Le phénomène des nouvelles églises protestantes dites de réveil n'a pas au Burkina l'ampleur qu'il peut avoir dans d'autres pays africains, mais le protestantisme y est en plein essor.

A. La montée d'un islam rigoriste

Dans le débat sur la radicalisation et l'extrémisme violent, deux concepts très employés mais mal définis, il est important de distinguer montée d'un islam rigoriste et propension à basculer dans la violence – deux phénomènes bien distincts qui ne sont pas automatiquement liés. Une montée de la religiosité n'entraîne pas forcément un basculement dans la violence. Les courants quiétistes prônent un retour aux pratiques strictes de l'islam mais proscrivent toute forme de violence pour y parvenir. De même, le basculement dans la violence ne trouve pas forcément ses racines dans une montée de la religiosité : certaines trajectoires révèlent davantage le passage d'une délinquance à une autre, la défense d'intérêts socioéconomiques, financiers, ou des revendications locales.⁸⁵ Cependant, même si elle ne conduit pas à la violence, la mutation des comportements religieux peut avoir un impact sur les relations intercommunautaires et perturber l'équilibre.

Il existe au Burkina une tendance à la montée de la religiosité, qui s'accompagne chez les musulmans de signes visibles : modification des habitudes vestimentaires (port plus répandu du voile intégral pour les femmes, du pantalon court, de la calotte et de la barbe pour les hommes) ou alimentaires, multiplication des mosquées, des écoles coraniques et franco-arabes, apparition de lieux informels de prière et d'étude sur le campus universitaire, etc. Les changements semblent particulièrement manifestes sur le campus de l'université de Ouagadougou : un professeur affirme que son amphithéâtre se vide lors de la prière de 16 heures et que certains musulmans ne souhaitent plus participer aux grins (lieux de discussion entre jeunes) avec des non-musulmans – phénomènes quasiment inexistant dix ans auparavant.⁸⁶

Ces tendances sont plus nettes en milieu urbain qu'en milieu rural, où les populations sont plus conservatrices. En ville, les jeunes sont plus perméables aux idées qui

⁸⁵ Voir le rapport spécial de Crisis Group, *Exploiter le chaos : l'Etat islamique et al-Qaeda*, 14 mars 2016.

⁸⁶ Entretiens de Crisis Group, professeurs, membres d'associations étudiantes, Ouagadougou, avril 2016. Voir également, Augustin Loada, Peter Romaniuk, « Prévention de l'extrémisme violent au Burkina Faso. Vers une résilience nationale dans un contexte d'insécurité régionale », Global Center on Cooperative Security, juin 2014. La mise à jour de cette étude en 2016 conclut que les facteurs de résilience à l'extrémisme violent existent toujours mais qu'ils se sont érodés. L'étude cite notamment la perception par certains d'un Etat « pro-chrétien » comme une source d'inquiétude. Conférence sur la prévention de l'extrémisme violent organisée par le Matdsi et l'ambassade du Danemark, Ouagadougou, 9 juin 2016.

viennent de l'extérieur et moins contraints par le poids des traditions, de la famille et de la collectivité.⁸⁷ Toutefois, la montée d'un islam rigoriste, parfois sous l'influence de prêcheurs étrangers, peut également bousculer les traditions en milieu rural.⁸⁸ Les zones frontalières du Mali et du Niger, en particulier, ne peuvent être entièrement imperméables aux évolutions dans ces pays.⁸⁹

Plusieurs travaux de recherche traitent de l'influence du wahhabisme et du réformisme au Burkina Faso.⁹⁰ Le Mouvement sunnite, association représentant cette tendance,⁹¹ dispose de plusieurs atouts pour exercer une certaine attraction sur les musulmans : il est relativement bien organisé et structuré, avec un bureau national et des représentants dans les régions et provinces ; il accorde à la jeunesse la place qui lui revient, mettant souvent en avant de jeunes imams et prêcheurs ; et il bénéficie d'une aura importante à travers ses intellectuels et ses savants qui maîtrisent l'arabe.⁹²

Le discours de retour à la pureté de l'islam, qui s'accompagne d'un idéal de remoralisation de la société face aux dérives des mœurs et à la corruption des élites, trouve un écho important.⁹³ Les médias confessionnels et les réseaux sociaux, qui ont joué un rôle important en milieu urbain pendant l'insurrection populaire d'octobre 2014, assurent la diffusion du message. Enfin, dans le contexte de chômage et de précarité de l'emploi, les promesses d'aide financière sont attractives. Plusieurs interlocuteurs affirment que « les sunnites » proposent aux jeunes de les aider à lancer une activité professionnelle s'ils acceptent d'adopter leurs pratiques.⁹⁴

La montée d'un islam rigoriste n'est toutefois inquiétante que si elle engendre des changements dans les relations sociales, notamment dans les rapports entre musulmans et non-musulmans. Cela peut être le cas. Les nouvelles pratiques religieuses bouleversent parfois les relations de voisinage. Par exemple, certains musulmans qui autrefois partageaient la nourriture de Noël ou de Pâques avec leurs voisins chrétiens

⁸⁷ Entretiens de Crisis Group, chercheur, Ouagadougou ; prêtre, Gourcy, avril 2016.

⁸⁸ Un analyste a expliqué que même en pays sénoufo (au sud-est du Burkina, près de la frontière ivoirienne), traditionnellement très animiste, les pratiques étaient en train de changer. Entretien de Crisis Group, analyste, Ouagadougou, avril 2016.

⁸⁹ Certaines populations de ces zones (le Nord et l'Ouest du Burkina) pourraient être particulièrement vulnérables à la pénétration de certaines idées et mouvements, notamment les Peul et les Touareg Bella, en raison de la présence de nombreux Peul et Touareg dans certains groupes actifs au Mali. Entretiens de Crisis Group, députés, Ouagadougou ; prêtre, Ouahigouya, avril 2016.

⁹⁰ Pour une définition de ces termes, voir Maud Saint-Lary, « Du wahhabisme aux réformes génériques », *Cahiers d'études africaines*, no. 206-207, vol. 2 (2012). Sur le wahhabisme au Burkina, voir « Implantation et influence du wahhabisme au Burkina Faso de 1963 à 2002 », op. cit. En l'absence de statistiques, il est difficile d'estimer le nombre de musulmans qui pratiquent l'islam rigoriste, d'autant qu'il existe un large éventail de pratiques entre islam soufi et islam wahhabite. Selon les interlocuteurs et les localités, les estimations varient entre 10 à 30 pour cent des musulmans. Entretiens de Crisis Group, jeune musulman, Ouagadougou ; responsables musulmans, Bobo-Dioulasso, janvier 2016 ; citoyen musulman, prêtre, Ouahigouya, responsable musulman, Kaya, avril 2016.

⁹¹ Le Mouvement sunnite ne se revendique pas comme appartenant au wahhabisme ou au salafisme, il considère que l'islam est unique et qu'il n'existe pas de courants, d'où le nom de « sunnite ». Entretien de Crisis Group, responsables du Mouvement sunnite, Ouahigouya, avril 2016.

⁹² Entretiens de Crisis Group, jeune musulman, Ouagadougou, janvier 2016 ; responsables musulmans, Bobo-Dioulasso, janvier 2016, Kaya, avril 2016.

⁹³ Entretien de Crisis Group, membre de l'Onafar, Ouagadougou, avril 2016.

⁹⁴ Entretiens de Crisis Group, pasteurs, responsables protestants, Ouagadougou, janvier et avril 2016 ; responsable musulman, Kaya, citoyen musulman, Fada N'Gourma, avril 2016.

ne le font plus, et ils proscrivent les mariages mixtes, très communs au Burkina. Certains interlocuteurs confient leur inquiétude au sujet d'un parent ou voisin devenu « sunnite » et qui s'est éloigné de son entourage.⁹⁵

Une des caractéristiques principales du wahhabisme et du réformisme en Afrique de l'Ouest est son rejet des traditions africaines (conservées par le soufisme) qui iraient à l'encontre du « vrai islam », comme les rites funéraires, les sacrifices d'animaux, l'usage du chapelet lors de la prière, l'utilisation des amulettes et autres porte-bonheur, la vénération des saints soufis, etc. Or beaucoup de ces traditions ont été conservées par des fidèles de toutes les religions et permettent de les rapprocher.

S'il paraît pour le moment marginal, un discours intolérant à l'égard des non-musulmans existe. Certaines versions rigoristes de l'islam méprisent les non-musulmans et les musulmans non pratiquants, désignés sous le vocable de « mécréants ». Ce discours est accompagné d'une rhétorique anti-occidentale, qui prend tout son sens dans un contexte régional et international marqué par des interventions militaires, perçues comme la manifestation d'une volonté de l'Occident de détruire l'islam. Cette rhétorique séduit certains jeunes musulmans.⁹⁶ Le christianisme est présenté comme la religion de l'Occident, ce qui risque de créer un clivage entre Burkinabè. Si ces prêches intolérants parviennent à se répandre et à convaincre au-delà d'une minorité, la coexistence religieuse peut à terme être menacée.⁹⁷

Plusieurs responsables musulmans ont ainsi exprimé leur inquiétude par rapport à ces tendances et leur méfiance à l'égard du Mouvement sunnite. Ce dernier ne doit toutefois pas être considéré comme un ensemble homogène. Des interlocuteurs à Ouahigouya et à Bobo-Dioulasso regrettent que le Mouvement sunnite ne participe que peu, voire pas du tout, au dialogue interreligieux, et que certains de ses membres prônent des idées peu compatibles avec la tolérance religieuse.⁹⁸ A l'inverse, à Dori, le Mouvement sunnite participe au dialogue.⁹⁹ Il semble donc y avoir une tendance minoritaire qui se radicalise et se referme sur elle-même, tendance qui ne se limite sans doute pas aux seuls membres du Mouvement sunnite.¹⁰⁰

⁹⁵ Entretiens de Crisis Group, pasteur, Ouagadougou ; fonctionnaires, Fada N'Gourma et Dori ; chef coutumier, Kaya, avril 2016.

⁹⁶ Entretien de Crisis Group, chef coutumier, Kaya, avril 2016.

⁹⁷ Un protestant a par exemple raconté à Crisis Group qu'il avait un jour entendu une cassette diffusée sur un marché incitant les musulmans à chasser les chrétiens de leurs cours. Un autre interlocuteur a raconté qu'au lendemain des attentats de janvier 2016, un imam avait justifié le meurtre d'individus attablés au Capuccino s'ils consommaient de l'alcool. Entretiens de Crisis Group, protestants, Ouahigouya, avril 2016.

⁹⁸ Entretiens de Crisis Group, responsables musulmans, Bobo-Dioulasso, janvier 2016 ; prêtre, Ouahigouya, avril 2016. Des membres du Mouvement sunnite ont parfois l'impression qu'on leur demande de renoncer à certaines de leurs pratiques au nom du dialogue religieux. Par exemple, il est interdit aux hommes de serrer la main aux femmes, alors que la poignée de main est le geste le plus commun pour se saluer en Afrique de l'Ouest. Entretiens de Crisis Group, membres du Mouvement sunnite, Ouahigouya, avril 2016.

⁹⁹ Entretien de Crisis Group, chef coutumier, Dori, avril 2016.

¹⁰⁰ Des cas isolés confirment que le Burkina n'est pas imperméable aux idées radicales. Un imam qui aurait hébergé des individus venus du Mali avait été arrêté à l'Ouest, arrestation qui serait à l'origine de l'attaque du poste de gendarmerie de Samorogouan en octobre 2015. Un membre du Mouvement sunnite d'une ville de l'Ouest proche de la frontière malienne a été arrêté et déféré à la prison de Ouagadougou. Un imam de Ouagadougou a été arrêté après les attentats de janvier 2016, des armes ayant été retrouvées chez lui. Entretiens de Crisis Group, jeune musulman, membre de la société civile, Ouagadougou, intellectuel musulman, Bobo-Dioulasso, janvier 2016.

Des responsables musulmans déplorent l'influence étrangère, notamment de l'Arabie Saoudite ou du Qatar.¹⁰¹ S'il est impossible d'avoir une idée précise des sommes d'argent qui entrent au Burkina en provenance des pays du Golfe, sous forme d'aide humanitaire notamment, ce phénomène est réel et s'accompagne d'une influence grandissante, à la fois idéologique et culturelle, de ces pays. Les érudits et prêcheurs burkinabè formés dans les pays du Golfe reviennent parfois chez eux en prônant des pratiques et des idées éloignées des réalités de coexistence pacifique du Burkina. Encore une fois, si ces idées trouvent un écho, cela peut menacer l'équilibre entre les communautés religieuses.

L'ONG Qatar Charity a par exemple construit 496 mosquées, 60 forages, 21 complexes multi-services, cinq écoles et dix-huit centres de santé entre 2009 et 2015.¹⁰² Toutefois, il faut nuancer la vision des ONG islamiques comme instrument de diffusion de l'islam rigoriste venu des pays du Golfe. Construire une école ou un dispensaire ne signifie pas forcément la conversion des enfants et des patients qui s'y rendent, d'autant plus que ces ONG répondent à un besoin social réel qui résulte de l'incapacité de l'Etat à fournir des services de base à toute la population.¹⁰³

Ces tendances sont d'autant plus inquiétantes que l'Etat exerce peu de contrôle sur le discours religieux. Officiellement, aucun lieu de culte ne peut être construit sans autorisation administrative, mais des mosquées clandestines (des individus qui transforment, par exemple, leur cour en lieu de prière) existent.¹⁰⁴ De plus, comme dans de nombreux pays, il est difficile pour l'Etat de surveiller le contenu des prêches ou les idées qui circulent dans les mosquées, à leurs abords ou dans les lieux privés. Il est donc possible qu'un discours religieux se radicalise sans qu'il soit possible de le repérer et d'en mesurer l'ampleur. Le Mouvement sunnite affirme qu'il exerce un contrôle strict sur les prêches réalisés dans ses mosquées, en demandant à tous les imams et prêcheurs de préciser le contenu de leurs discours à l'avance. Cela ne semble pas être le cas au sein de la Tijanyya, moins bien organisée.¹⁰⁵

Il faut toutefois éviter de stigmatiser toute une catégorie de musulmans qui choisissent une pratique religieuse rigoureuse, ce qui serait le meilleur moyen de pousser certains vers la radicalité et la violence. Ceci est d'autant plus vrai que certains musulmans se sentent déjà stigmatisés en raison de la montée du terrorisme (voir section II.C). La modification des comportements religieux et le développement d'une plus forte religiosité chez les musulmans ne sont dangereux que s'ils bouleversent les relations sociales et entraînent un repli communautaire.

¹⁰¹ Entretiens de Crisis Group, employé d'une ONG islamique, responsables musulmans, Ouagadougou, janvier et avril 2016.

¹⁰² Document fourni à Crisis Group par Qatar Charity. Entretien de Crisis Group, employé de Qatar Charity, Ouagadougou, avril 2016.

¹⁰³ Par exemple, les imams qui officient dans les mosquées construites par l'ONG Qatar Charity pour le Cerfi sont choisis par ce dernier et non par l'ONG. Qatar Charity affirme que l'ONG construit l'édifice de la mosquée mais n'intervient pas dans sa gestion. Entretiens de Crisis Group, membre du Cerfi, Ouagadougou, janvier 2016 ; employé de Qatar Charity, Ouagadougou, avril 2016.

¹⁰⁴ Entretiens de Crisis Group, responsables musulmans, Bobo-Dioulasso, janvier 2016.

¹⁰⁵ Entretiens de Crisis Group, cadre et savant du Mouvement sunnite, Ouagadougou ; citoyen musulman, Ouahigouya, avril 2016.

B. *Les églises de réveil, un phénomène marginal*

La montée d'une plus forte religiosité ne concerne pas exclusivement les musulmans, mais s'inscrit dans une tendance générale de dynamisme de la pratique religieuse qui concerne également les chrétiens, en particulier les protestants. Dans plusieurs pays d'Afrique, de nouvelles églises protestantes, dites églises de réveil, sont en plein essor.¹⁰⁶ Au Burkina, où les églises protestantes traditionnelles sont majoritaires, ce phénomène est encore marginal.

Le protestantisme est la religion qui compte le moins de fidèles au Burkina Faso, mais il connaît un essor important. Entre 1960 et 2006, l'augmentation du nombre de protestants a été cinq fois supérieure à celle des musulmans, et deux fois supérieur à celle des catholiques.¹⁰⁷ La Fédération des églises et missions évangéliques (FEME), le principal organe représentant les protestants au Burkina, regroupe quatorze églises, mais il en existe environ 120 autres.¹⁰⁸ L'Eglise des Assemblées de Dieu est la plus grande dénomination, regroupant environ 70 à 80 pour cent des protestants burkinabè, mais elle est concurrencée par l'émergence de nouvelles églises, comme le Centre international d'évangélisation (CIE), dirigé par le très charismatique pasteur Mamadou Philippe Karambiri.¹⁰⁹

L'émergence de nouvelles églises protestantes, dites de réveil, s'accompagne parfois d'un discours peu favorable à la coexistence. Au Burkina, ce dernier semble marginal, mais des signes inquiétants apparaissent. Le protestantisme repose sur le concept de salut qui s'offre au fidèle une fois qu'il a rejoint le chemin de Dieu. Le discours est parfois manichéen, offrant une lecture binaire du monde, qui serait divisé entre le bien et le mal.¹¹⁰ Le protestantisme se place en rupture totale avec la tradition africaine, un des socles de la cohésion sociale au Burkina (voir section II.B). L'interdiction du mariage mixte, bien qu'elle ne soit pas toujours respectée, peut également conduire à un repli sur soi.¹¹¹ Les conversions créent souvent des querelles familiales, même si celles-ci se résorbent généralement avec le temps.

Le prosélytisme tient une place importante dans certains courants protestants, la conversion permettant le salut. Ce prosélytisme, qui se manifeste entre autres à travers l'action humanitaire, suscite parfois la crainte des autres communautés. Selon un responsable catholique à Dédougou, des protestants vont à la rencontre des enfants se rendant au catéchisme et leur offrent de l'argent pour venir au culte.¹¹²

¹⁰⁶ Voir le rapport de Crisis Group, *Cameroun : la menace du radicalisme religieux*, op. cit., p. 11-12.

¹⁰⁷ Katrin Langewiesche, « Le dialogue interreligieux au service du développement », *Bulletin de l'APAD*, no. 33 (2011). Pour des statistiques sur les églises protestantes, voir « Eglises et missions évangéliques du Burkina : Compassion internationale fait l'autopsie », *Sidwaya*, 18 juillet 2013.

¹⁰⁸ Entretien de Crisis Group, représentante de femmes protestantes, Ouagadougou, avril 2016.

¹⁰⁹ Le CIE représente le profil typique des nouvelles églises, adoptant un discours salvateur et prosélyte, fondé sur la personnalité du pasteur, disposant d'importants moyens financiers et utilisant les médias modernes (le CIE a sa propre chaîne de télévision, Impact TV).

¹¹⁰ Entretien de Crisis Group, membre de l'Onafar, Ouagadougou, avril 2016.

¹¹¹ Un pasteur a affirmé à Crisis Group que le mariage mixte n'est pas toléré dans le protestantisme mais que si deux individus s'aiment vraiment, il n'y a pas de raison de les empêcher d'être ensemble. Entretien de Crisis Group, pasteur, Ouahigouya, avril 2016.

¹¹² Entretien de Crisis Group, responsable catholique, Dédougou, avril 2016. Un jeune protestant a raconté à Crisis Group qu'une ONG située dans les locaux de l'église prend en charge tous les enfants, mais que le but non avoué est de favoriser les conversions au protestantisme. Entretien de Crisis Group, jeune protestant, Dédougou, avril 2016. Un représentant musulman a déploré des querelles familiales lorsque des femmes et des enfants musulmans, qui sont pris en charge chaque

Certains interlocuteurs déplorent le fait que les protestants soient parfois en marge du dialogue interreligieux. A Dori par exemple, ils refusent de rejoindre formellement l'Union fraternelle des croyants (UFC), fondée en 1969 par des catholiques et des musulmans pour promouvoir des actions humanitaires et la tolérance religieuse, même s'ils collaborent épisodiquement avec l'association.¹¹³

Au-delà d'un discours traditionnellement peu favorable au catholicisme, certaines églises et des individus, en privé, font l'amalgame entre musulmans et terroristes, alimentant ainsi la méfiance envers tous les musulmans. Ce discours existe davantage dans les nouvelles églises, souvent importées de pays voisins, comme la Winner's Chapel provenant du Nigéria, que parmi les courants traditionnels du protestantisme, davantage ancrés dans le paysage religieux burkinabè.¹¹⁴ Un discours de repli sur soi, même s'il n'appelle pas à la violence, peut perturber l'équilibre entre les communautés.

Cependant, ces signes alarmants semblent, pour l'instant, isolés. Tous les interlocuteurs affirment que l'essor du protestantisme radical est beaucoup moins important au Burkina que dans d'autres pays d'Afrique. Les risques que le discours dont ce courant est porteur prenne de l'ampleur semblent pour l'instant minimes.¹¹⁵ La vigilance doit néanmoins rester de mise, d'autant plus que de nouvelles églises peuvent être facilement créées (tout individu peut fonder sa propre église), de nouveaux lieux de culte érigés, et le discours peut échapper au contrôle de l'Etat et de la FEME.

semaine par une ONG, souhaitent se convertir au protestantisme. Entretien de Crisis Group, représentant musulman, Kaya, avril 2016.

¹¹³ Un pasteur a expliqué à Crisis Group que les protestants refusent de rejoindre l'UFC car son règlement intérieur proscriit le prosélytisme, or celui-ci est le devoir de tout protestant. Entretien de Crisis Group, pasteur, Dori, avril 2016. Un étudiant à Dédougou a affirmé que si les musulmans et les catholiques collaborent beaucoup, les protestants sont moins impliqués. Entretien de Crisis Group, étudiant, Dédougou, avril 2016.

¹¹⁴ Entretien de Crisis Group, abbé, Ouagadougou, avril 2016.

¹¹⁵ Tous les interlocuteurs confirment que le phénomène des églises de réveil n'a pas au Burkina l'ampleur qu'il a dans d'autres pays : Nigéria, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Ghana, etc. Entretiens de Crisis Group, protestants, jeunes protestants, Ouagadougou, avril 2016 ; journaliste, membre de la société civile, Ouagadougou, janvier 2016.

V. Vers un meilleur équilibre pour une coexistence pacifique durable

Le modèle de coexistence religieuse burkinabè est aujourd'hui confronté au défi de s'adapter à un environnement régional changeant et à l'évolution des relations entre les différentes communautés. Ce modèle n'est pas immédiatement menacé : le Burkina reste un exemple solide de tolérance religieuse. Il serait tentant d'ignorer les difficultés naissantes par crainte que l'ouverture d'un débat sur les liens entre Etat et religions ne précipite les phénomènes que l'on cherche à éviter. Commencer à poser publiquement les questions liées à la religion, notamment le traitement par l'Etat des religions ou la représentation des différentes communautés au sein de l'administration, puis proposer des solutions, pourrait avoir pour conséquence de propulser l'identité religieuse à une place plus importante que celle qu'elle occupe actuellement, voire d'exacerber les différences. Les risques de récupération ou d'instrumentalisation politique ne doivent pas être négligés.

Mais continuer à ignorer les difficultés qui apparaissent de plus en plus clairement présente davantage de dangers. Plutôt que de fermer les yeux, il vaut mieux assumer les risques afin de les anticiper, prendre les devants pour éviter que la situation ne dégénère brusquement si les circonstances venaient à évoluer rapidement. Les risques qui existent à ouvrir ce débat ne doivent pas être ignorés, mais s'ils sont connus et anticipés, ils peuvent être atténués. Si le sujet est traité avec prudence, dans un esprit de recherche du dialogue et de l'équilibre, des solutions peuvent être progressivement apportées, qui permettront de résorber les frustrations qui émergent. La classe politique burkinabè a maintes fois fait preuve de sa remarquable capacité à trouver des compromis, y compris dans des situations bien plus difficiles. Plusieurs mesures peuvent être prises, par les autorités et les responsables religieux, pour corriger les insuffisances qui commencent à éroder le modèle de coexistence religieuse et en garantir la pérennité.

A. Assurer une meilleure représentation au sein de l'élite

La sous-représentation des musulmans parmi l'élite politique et administrative ne résulte pas d'une discrimination délibérée mais de l'histoire et de l'écart de niveau entre l'enseignement franco-arabe et les écoles chrétiennes et publiques. Pour répondre aux frustrations sans en créer de nouvelles ou entraîner de stigmatisations, il est nécessaire de prendre le problème à la racine. Il ne s'agit surtout pas de mettre en place des quotas, une expérience rarement concluante qui serait très dangereuse au Burkina.

L'Etat doit poursuivre ses efforts de réforme et de modernisation des écoles franco-arabes, notamment en renforçant les exigences quant au niveau de français enseigné et en cherchant à établir un programme d'enseignement uniformisé auquel toutes les écoles franco-arabes devront, à l'avenir, se conformer. Cela nécessite évidemment la collaboration des responsables musulmans et des directeurs d'écoles. Ces derniers doivent reconnaître qu'enseignement islamique et préparation à l'insertion professionnelle ne sont pas incompatibles, et trouver les moyens de les concilier. Les autorités doivent être plus strictes et, à terme, fermer les écoles qui refusent de respecter ces critères. Les responsables musulmans doivent aussi travailler avec l'administration pour mieux communiquer auprès du public sur les efforts en cours pour moder-

niser l'enseignement franco-arabe. Cela enverrait un signal positif aux jeunes musulmans en leur montrant que l'Etat prend en compte leurs intérêts.

Pour atténuer le sentiment d'exclusion sociale qu'éprouvent les arabisants, il faudrait faciliter l'obtention d'équivalences de diplômes, notamment en s'assurant que les étudiants sont suffisamment informés sur les démarches à suivre. Il faudrait également surmonter le blocage qui existe parfois au sein de l'administration en raison des perceptions négatives de l'enseignement en arabe. L'Etat devrait envisager de mettre en place des centres d'apprentissage du français pour les arabisants afin de leur permettre de valoriser leurs diplômes et de trouver un emploi de cadre ou dans la fonction publique. Revaloriser la langue arabe dans l'enseignement secondaire et supérieur, en faisant à nouveau de l'arabe une langue optionnelle et en reconsidérant le projet de création d'un département de langue arabe à l'université de Ouagadougou, permettrait d'employer certains arabisants mais surtout de réduire les perceptions négatives de la langue arabe, et ainsi de donner aux individus ayant suivi une formation en arabe la chance de développer une meilleure estime d'eux-mêmes. Les partenaires techniques et financiers peuvent y contribuer.

B. *Assurer une visibilité et une représentativité équitables des religions dans l'espace public*

Une des principales doléances des responsables musulmans est celle de la participation de représentants de chaque confession lorsque les autorités religieuses sont sollicitées. Si catholiques et protestants interrogés par Crisis Group affirment que le nombre de représentants religieux doit être attribué en fonction de chaque entité religieuse et non à partir du poids démographique de chaque communauté, la plupart reconnaissent que cela ne poserait pas de problème d'ajouter un représentant musulman.¹¹⁶ Cela permettrait de corriger le déséquilibre et de montrer aux musulmans que leurs intérêts sont pris en compte, en prenant garde, bien sûr, à ne pas créer d'autres frustrations.

D'autres doléances, d'ordre symbolique, peuvent être satisfaites facilement. C'est le cas du temps d'antenne accordé à chaque confession à la RTB ou de la visibilité des religions dans l'espace public lors des fêtes religieuses. Une plus grande attention à ces questions de la part de l'administration permettrait d'atténuer les frustrations en montrant aux responsables musulmans que l'islam est considéré par l'Etat à égalité avec le christianisme.

C. *Réguler le discours religieux et promouvoir la coexistence*

L'Etat devrait s'impliquer davantage dans la régulation du discours religieux et cesser de prendre pour acquis la coexistence religieuse, ne serait-ce que parce que le Burkina, comme tous les autres pays, est en constante évolution. Comme le résume bien un interlocuteur, « le Burkina n'est pas une île » et il est naïf de croire que l'exception burkinabè sera toujours préservée.¹¹⁷

Contrairement à d'autres pays où il existe un ministère des cultes, au Burkina les affaires religieuses sont gérées par la Direction des affaires coutumières et du culte, qui fait partie de la Direction générale des libertés publiques et des affaires politiques

¹¹⁶ Entretiens de Crisis Group, abbé, pasteur, Ouagadougou ; pasteur, Fada N'Gourma, avril 2016.

¹¹⁷ Entretien de Crisis Group, représentant catholique, Ouagadougou, avril 2016.

au sein du ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité intérieure (Matdsi). Le gouvernement devrait accorder davantage de ressources financières à cette direction pour permettre à son personnel de travailler efficacement. Si les ressources sont disponibles, le gouvernement devrait aussi envisager de commencer à produire une cartographie des lieux de cultes et de leurs principaux responsables. Ceci est un préalable indispensable à une meilleure régulation du discours religieux. En Côte d'Ivoire par exemple, les imams sont répertoriés dans un registre qui contient plusieurs informations à leur sujet (noms, coordonnées et lieux de culte où ils exercent) et ils disposent d'une carte électronique, sur le modèle de la carte d'identité.¹¹⁸ Ceci, étendu à tous les chefs religieux et à tous les lieux de culte, peut servir d'exemple aux autorités burkinabè.

La redynamisation de l'Onafar, décidée en Conseil des ministres au lendemain des attentats de janvier 2016, doit se concrétiser. L'institution devrait être dotée d'un budget de fonctionnement, d'un personnel administratif, et d'équipement pour ses locaux. Elle devrait ensuite élaborer une stratégie de communication pour vulgariser ses missions et activités auprès du public. Le président d'une des principales associations de jeunesse protestante interrogé par Crisis Group n'avait jamais entendu parler de l'Onafar, ce qui souligne l'ampleur du déficit de visibilité de cette institution.¹¹⁹ Installer des démembrements dans les régions et provinces constitue également un moyen de se faire connaître. Avoir une institution dédiée à l'observation du discours religieux et des relations interconfessionnelles permettrait d'accroître la capacité de l'Etat à anticiper les dangers et limiter les risques de propagation d'idées dangereuses. Les partenaires internationaux peuvent contribuer à ces efforts.

Un avant-projet de loi sur les libertés religieuses, qui est en cours d'élaboration, cherche à combler le vide juridique qui existe autour de l'application du principe de laïcité, de la nécessité pour l'Etat de garantir les libertés religieuses, et des relations entre Etat et religions. Il contient des dispositions intéressantes, notamment en matière de réglementation pour la construction de lieux de culte et la création d'associations confessionnelles ou de définition et d'application de la laïcité.¹²⁰ Le gouvernement devrait l'inscrire à son ordre du jour afin d'en débattre en Conseil des ministres puis de le transmettre à l'Assemblée. Une fois adopté, des efforts de vulgarisation auprès du public seront nécessaires.

Les différentes associations religieuses devraient, quant à elles, œuvrer à atténuer les divisions qui les traversent. Accorder davantage de place aux femmes et aux jeunes est un préalable indispensable. Le clivage générationnel risque de pousser les jeunes vers des moyens d'expression et de contestation plus radicaux, voire plus violents, que leurs aînés. Les femmes peuvent aussi apporter une contribution positive en matière de coexistence et leur voix doit être entendue.

Enfin, tout le monde doit jouer sa partition pour promouvoir la coexistence religieuse et accroître la visibilité des exemples de vivre-ensemble, en particulier à travers les médias. De nombreuses initiatives existent mais elles ne sont que peu soutenues et peu visibles. L'Etat devrait s'impliquer davantage, et les partenaires internationaux pourraient offrir leur contribution. Un responsable religieux à Ouahigouya explique

¹¹⁸ Entretien de Crisis Group, imam, Bouaké, août 2015.

¹¹⁹ Entretien de Crisis Group, représentant protestant, Ouagadougou, avril 2016.

¹²⁰ « Exposé des motifs de l'avant-projet de loi sur les libertés religieuses au Burkina Faso », document du Matdsi, sans date, copie fournie à Crisis Group. Entretien de Crisis Group, fonctionnaire, Ouagadougou, avril 2016.

par exemple qu'une émission radio hebdomadaire pour promouvoir le vivre-ensemble réunit un prêtre et un imam mais que ce dernier a parfois du mal à payer le carburant pour son transport. Des contributions en apparence minimales peuvent avoir un impact significatif. Les initiatives portées par des jeunes ou au bénéfice des jeunes doivent faire l'objet d'une attention particulière, tout comme les zones frontalières, notamment le Sahel, le Nord et l'Ouest.

VI. Conclusion

Le modèle burkinabè de coexistence religieuse, qui repose sur une longue tradition de paix civile, une forte mixité et le poids des traditions, reste solide. Tout visiteur qui se rend au Burkina Faso ne peut que constater que la coexistence est une réalité et la tolérance règne. Les interlocuteurs qui soulignent les risques inhérents à ouvrir le débat sur ces questions et à accorder à la religion une place dans la sphère politique ont bien raison de le faire. Traiter de ces questions n'est pas sans danger.

Mais des crispations commencent à apparaître et à éroder, à la marge, le modèle de tolérance. Le contexte régional et international rend ces crispations plus dangereuses. Ceci est d'autant plus inquiétant que l'Etat ne semble pas se rendre compte que certaines idéologies importées de l'extérieur pourraient se nourrir de frustrations locales. Une minorité d'individus suffit pour créer des troubles. Dans leur quête pour construire un Burkina nouveau après 27 ans de règne de Blaise Compaoré, les autorités actuelles devraient prendre conscience des difficultés liées aux relations inter-religieuses et aux relations entre l'Etat et les communautés et s'y attaquer. Elles devraient le faire tout en reconnaissant la délicate tâche que cela représente et les risques afférents. C'est dès maintenant qu'un nouvel équilibre doit être défini afin de poser les jalons d'une coexistence religieuse durable.

Dakar/Bruxelles, 6 septembre 2016

Annexe A : Carte du Burkina Faso



International Crisis Group/KO/juin 2015. Basé sur une carte des Nations unies no. 4230 (nov. 2004).

Annexe B : Acronymes et principales associations religieuses au Burkina Faso

AEEMB – Association des élèves et étudiants musulmans au Burkina, fondée en 1985 et actuellement présidée par Ali Sawadogo.

Ahmadiyya – Association musulmane reconnue officiellement au Burkina en 1986. La Ahmadiyya a été fondée en Inde à la fin du XIX^{ème} siècle par Mirza Ghulam Ahmad, considéré par les fidèles comme un prophète, ce qui vaut à la Ahmadiyya d'être considérée comme un courant hérétique par tous les autres musulmans.

Cerfi – Cercle d'études, de recherches et de formation islamique, fondé au Burkina en 1989 par des intellectuels musulmans francophones et actuellement présidé par El Hadj Souleymane Koné.

CIE – Centre international d'évangélisation, fondé en 1987 et dirigé par le charismatique pasteur Mamadou Philippe Karambiri.

CITB – Communauté islamique de la Tijanyyya, dont le fief est à Ramatoulaye, près de Ouahigouya (province du Yatenga, région du Nord). Organisation appartenant à la confrérie de la Tijanyyya, fondée en 1979 par le cheikh Sidi Mohamed Maïga et actuellement dirigée par son fils, le cheikh Aboubacar Maïga II. La Tijanyyya a été introduite au Burkina Faso dans les années 1920 par le cheikh Aboubacar Maïga I.

CMBF – Communauté musulmane du Burkina Faso (anciennement Communauté musulmane de Haute-Volta, CMHV), fondée en 1962 pour unir les musulmans du pays. Elle est actuellement dirigée par El Hadj Abdoul Rasmane Sana.

CMDIR – Comités mixtes de dialogue inter-religieux, qui regroupent l'AEEMB, la JEC et l'UGBB.

Conférence épiscopale Burkina-Niger – Organisation représentant l'Eglise catholique au Burkina, présidée par Monseigneur Paul Ouédraogo.

Coordination des associations islamiques de l'Ouest – Association créée à Bobo-Dioulasso pour compenser le manque de représentations régionales de la FAIB, actuellement dirigée par El Hadj Amadou Sanogo.

Eglise apostolique – Eglise protestante née en 1965 d'une dissidence avec les Assemblées de Dieu, dirigée par le pasteur Vincent Ilboudo.

Eglise biblique de la vie profonde – Eglise protestante présente au Burkina.

FAIB – Fédération des associations islamiques du Burkina, fondée en 2005 pour unir les différents courants de l'islam burkinabè. Les quatre

composantes fondatrices sont : la CITB, la CMBF, Ittihad Islami et le Mouvement sunnite. Le Cerfi et l'AEEMB y sont des associations influentes.

FEME – Fédération des missions et églises évangéliques, qui regroupe quatorze églises protestantes, dont l'Eglise des Assemblées de Dieu, principale dénomination protestante au Burkina. Elle est dirigée par le pasteur Samuel Yaméogo.

Ittihad Islami – Courant fondé par le cheikh Boubacar Doukouré dans les années 1980, à l'origine d'obédience tijane mais ayant vocation à surmonter les divisions entre musulmans.

JAD – Jeunesse des Assemblées de Dieu, dont le secrétaire général est le pasteur Aimé Ouyi.

JEC – Jeunesse étudiante catholique, dont le secrétaire général est Vincent Kogo.

Matdsi – Ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité intérieure, dont la Direction libertés publiques et affaires politiques (LPAP), à travers sa Direction des affaires coutumières et du culte, est responsable des cultes.

Mouvement sunnite – Association d'inspiration wahhabite reconnue officiellement au Burkina en 1973, actuellement dirigée par El Hadj Adama Nikiéma.

Onafar – Observatoire national des faits religieux, structure rattachée au Matdsi créée en janvier 2015 pour réguler le discours religieux et prévenir l'extrémisme, actuellement présidée par l'imam Ismaël Tiendrébéogo.

Qadiriyya – Confrérie musulmane présente au Burkina Faso.

Tabligh, ou Dawa – Courant rigoriste non violent composé de prêcheurs qui sillonnent le territoire pour répandre l'islam.

UFC – Union fraternelle des croyants, association fondée en 1969 par des catholiques et des musulmans à Dori (région du Sahel) pour lutter contre la famine et promouvoir la tolérance religieuse. François Ramdé en est le secrétaire exécutif.

UGBB – Union des groupes bibliques du Burkina, principale association des élèves et étudiants protestants, dont le secrétaire général est Dieudonné Tindano.

URCB – Union des religieux et coutumiers du Burkina, association fondée en 2007 par des chefs religieux et coutumiers pour lutter contre le Sida.

Annexe C : A propos de l'International Crisis Group

L'International Crisis Group est une organisation non gouvernementale indépendante à but non lucratif qui emploie près de 120 personnes présentes sur les cinq continents. Elles élaborent des analyses de terrain et font du plaidoyer auprès des dirigeants dans un but de prévention et de résolution des conflits armés.

La recherche de terrain est au cœur de l'approche de Crisis Group. Elle est menée par des équipes d'analystes situées dans des pays ou régions à risque ou à proximité de ceux-ci. À partir des informations recueillies et des évaluations de la situation sur place, Crisis Group rédige des rapports analytiques rigoureux qui s'accompagnent de recommandations pratiques destinées aux dirigeants politiques internationaux, régionaux et nationaux. Crisis Group publie également *CrisisWatch*, un bulletin mensuel d'alerte précoce offrant régulièrement une brève mise à jour de la situation dans plus de 70 situations de conflit (en cours ou potentiel).

Les rapports de Crisis Group sont diffusés à une large audience par courrier électronique. Ils sont également accessibles au grand public via le site internet de l'organisation : www.crisisgroup.org. Crisis Group travaille en étroite collaboration avec les gouvernements et ceux qui les influencent, notamment les médias, afin d'attirer leur attention et de promouvoir ses analyses et recommandations politiques.

Le Conseil d'administration de Crisis Group, qui compte d'éminentes personnalités du monde politique, diplomatique, des affaires et des médias, s'engage directement à promouvoir les rapports et les recommandations auprès des dirigeants politiques du monde entier. Le Conseil d'administration est présidé par Mark Malloch-Brown, ancien vice-secrétaire général des Nations unies et administrateur du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). La vice-présidente du Conseil est Ayo Obe, juriste, chroniqueuse et présentatrice de télévision au Nigéria.

Le président-directeur général de Crisis Group, Jean-Marie Guéhenno était le secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix des Nations unies de 2000 à 2008, et l'envoyé spécial adjoint des Nations unies et de la Ligue arabe en Syrie en 2012. Il a quitté ce poste pour présider la commission de rédaction du livre blanc français de la défense et de la sécurité nationale en 2013.

Crisis Group a son siège à Bruxelles et dispose de bureaux dans neuf autres villes : Bichkek, Bogotà, Dakar, Islamabad, Istanbul, Nairobi, Londres, New York et Washington DC. L'organisation a également des représentations dans les villes suivantes : Bangkok, Beyrouth, Caracas, Delhi, Dubaï, Gaza, Ciudad de Guatemala, Jérusalem, Johannesburg, Kaboul, Kiev, Mexico, Pékin, Rabat, Sydney, Tunis et Yangon.

Crisis Group reçoit le soutien financier d'un grand nombre de gouvernements, de fondations institutionnelles et de donateurs privés. Actuellement, Crisis Group entretient des relations avec les agences et départements gouvernementaux suivants : le ministère allemand des affaires étrangères, l'Agence américaine pour le développement international, le ministère australien des Affaires étrangères et du commerce, l'Agence autrichienne pour le développement, le ministère canadien des Affaires étrangères, du commerce et du développement, l'Instrument contribuant à la stabilité et à la paix (IcSP) de l'Union européenne, la Principauté du Liechtenstein, le Département fédéral des affaires étrangères de la Confédération suisse, le ministère danois des Affaires étrangères, le ministère français des Affaires étrangères, le ministère luxembourgeois des Affaires étrangères, le ministère néerlandais des Affaires étrangères, le ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du commerce, le ministère norvégien des Affaires étrangères, le ministère suédois des Affaires étrangères, et Irish Aid.

Crisis Group entretient aussi des relations avec les fondations suivantes : la Carnegie Corporation de New York, la Fondation John D. et Catherine T. MacArthur, la Fondation Koerber, la Fondation de Henry Luce, la Fondation Humanity United, la Fondation Tinker, la Fondation Robert Bosch, le Fonds Ploughshares, les Fondations Open Society, l'Initiative Open Society pour l'Afrique de l'Ouest, et le Fond des frères Rockefeller.

Septembre 2016

Annexe D : Rapports et briefings sur l'Afrique depuis 2013

Rapports Spéciaux

Exploiting Disorder: al-Qaeda and the Islamic State, Rapport spécial, 14 mars 2016 (aussi disponible en arabe).

Seizing the Moment: From Early Warning to Early Action, Rapport spécial N°2, 22 juin 2016.

Afrique australe

Zimbabwe: Election Scenarios, Rapport Afrique N°202, 6 mai 2013.

Zimbabwe's Elections: Mugabe's Last Stand, Briefing Afrique N°95, 29 juillet 2013.

Madagascar : une sortie de crise superficielle ?
Rapport Afrique de Crisis Group N°218, 19 mai 2014 (aussi disponible en anglais).

Zimbabwe: Waiting for the Future, Briefing Afrique N°103, 29 septembre 2014.

Zimbabwe: Stranded in Stasis, Briefing Afrique N°118, 29 février 2016.

Afrique centrale

République centrafricaine : les urgences de la transition, Rapport Afrique N°203, 11 juin 2013 (aussi disponible en anglais).

Comprendre les conflits dans l'Est du Congo (I) : la plaine de la Ruzizi, Rapport Afrique N°206, 23 juillet 2013 (aussi disponible en anglais).

Centrafrique : l'intervention de la dernière chance, Briefing Afrique N°96, 2 décembre 2013 (aussi disponible en anglais).

Les terres de la discorde (I) : la réforme foncière au Burundi, Rapport Afrique N°213, 12 février 2014.

Les terres de la discorde (II) : restitution et réconciliation au Burundi, Rapport Afrique N°214, 17 février 2014.

Afrique centrale : les défis sécuritaires du pastoralisme, Rapport Afrique N°215, 1^{er} avril 2014 (aussi disponible en anglais).

La crise centrafricaine : de la prédation à la stabilisation, Rapport Afrique N°219, 17 juin 2014 (aussi disponible en anglais).

Cameroun : mieux vaut prévenir que guérir, Briefing Afrique N°101, 4 septembre 2014.

La face cachée du conflit centrafricain, Briefing Afrique N°105, 12 décembre 2014 (aussi disponible en anglais).

Congo: Ending the Status Quo, Briefing Afrique N°107, 17 décembre 2014.

Les élections au Burundi : l'épreuve de vérité ou l'épreuve de force ?, Rapport Afrique N°224, 17 avril 2015 (aussi disponible en anglais).

Congo: Is Democratic Change Possible? Rapport Afrique N°225, 5 mai 2015.

Burundi: la paix sacrifiée? Briefing Afrique N°111, 29 mai 2015 (aussi disponible en anglais).

Cameroun : la menace du radicalisme religieux, Rapport Afrique N°229, 3 septembre 2015 (aussi disponible en anglais).

Centrafrique : les racines de la violence, Rapport Afrique N°230, 21 septembre 2015 (aussi disponible en anglais).

Tchad : entre ambitions et fragilités, Rapport Afrique N°233, 30 mars 2016 (aussi disponible en anglais).

Burundi : anatomie du troisième mandat, Rapport Afrique N°235, 20 mai 2016 (aussi disponible en anglais).

Katanga: Tensions in DRC's Mineral Heartland, Rapport Afrique N°239, 3 août 2016.

Afrique de l'Ouest

Guinée: sortir du borbier électoral, Rapport Afrique N°199, 18 février 2013.

Mali : sécuriser, dialoguer et réformer en profondeur, Rapport Afrique N°201, 11 avril 2013 (aussi disponible en anglais).

Burkina Faso : avec ou sans Compaoré, le temps des incertitudes, Rapport Afrique N°205, 22 juillet 2013 (aussi disponible en anglais).

Niger : l'autre maillon faible du Sahel ?, Rapport Afrique N°208, 19 septembre 2013 (aussi disponible en anglais).

Mali : réformer ou rechuter, Rapport Afrique N°210, 10 janvier 2014 (aussi disponible en anglais).

Côte d'Ivoire : le Grand Ouest, clé de la réconciliation, Rapport Afrique N°212, 28 janvier 2014 (aussi disponible en anglais).

Curbing Violence in Nigeria (II): The Boko Haram Insurgency, Rapport Afrique N°216, 3 avril 2014.

Guinée-Bissau : les élections, et après ?, Briefing Afrique N°98, 8 avril 2014.

Mali : dernière chance à Alger, Briefing Afrique N°104, 18 novembre 2014 (aussi disponible en anglais).

Nigeria's Dangerous 2015 Elections: Limiting the Violence, Rapport Afrique N°220, 21 novembre 2014.

L'autre urgence guinéenne : organiser les élections, Briefing Afrique N°106, 15 décembre 2014 (aussi disponible en anglais).

Burkina Faso : neuf mois pour achever la transition, Rapport Afrique N°222, 28 janvier 2015.

La réforme du secteur de la sécurité en Guinée-Bissau : une occasion à saisir, Briefing Afrique N°109, 19 mars 2015.

Mali : la paix à marche forcée? Rapport Afrique N°226, 22 mai 2015.

Burkina Faso : cap sur octobre, Briefing Afrique N°112, 24 juin 2015.

The Central Sahel: A Perfect Sandstorm, Rapport Afrique N°227, 25 juin 2015 (aussi disponible en anglais).

Curbing Violence in Nigeria (III): Revisiting the Niger Delta, Rapport Afrique N°231, 29 septembre 2015.

The Politics Behind the Ebola Crisis, Rapport Afrique N°232, 28 octobre 2015.

Mali: Peace from Below?, Briefing Afrique N°115, 14 décembre 2015.

Burkina Faso : transition acte II, Briefing Afrique N°116, 7 janvier 2016.

Mettre en œuvre l'architecture de paix et de sécurité (III) : l'Afrique de l'Ouest, Rapport Afrique N°234, 14 avril 2016 (aussi disponible en anglais).

Boko Haram sur la défensive?, Briefing Afrique N°120, 4 mai 2016 (aussi disponible en anglais).

Nigeria: The Challenge of Military Reform, Rapport Afrique N°237, 6 juin 2016.

Mali central : la fabrique d'une insurrection ?, Rapport Afrique N°238, 6 juillet 2016.

South Sudan: Jonglei – "We Have Always Been at War", Rapport Afrique N°221, 22 décembre 2014.

Sudan and South Sudan's Merging Conflicts, Rapport Afrique N°223, 29 janvier 2015.

Sudan: The Prospects for "National Dialogue", Briefing Afrique N°108, 11 mars 2015.

The Chaos in Darfur, Briefing Afrique N°110, 22 avril 2015.

South Sudan: Keeping Faith with the IGAD Peace Process, Rapport Afrique N°228, 27 juillet 2015.

Somaliland: The Strains of Success, Briefing Afrique N°113, 5 octobre 2015.

Kenya's Somali North East: Devolution and Security, Briefing Afrique N°114, 17 novembre 2015.

Ethiopia: Governing the Faithful, Briefing Afrique N°117, 22 février 2016.

Sudan's Islamists: From Salvation to Survival, Briefing Afrique N°119, 21 mars 2016.

South Sudan's South: Conflict in the Equatorias, Rapport Afrique N°236, 25 mai 2016.

Kenya's Coast: Devolution Disappointed, Briefing Afrique N°121, 13 juillet 2016.

Corne de l'Afrique

Kenya's 2013 Elections, Rapport Afrique N°197, 17 janvier 2013.

Sudan's Spreading Conflict (I): War in South Kordofan, Rapport Afrique N°198, 14 février 2013.

Eritrea: Scenarios for Future Transition, Rapport Afrique N°200, 28 mars 2013.

Kenya After the Elections, Briefing Afrique N°94, 15 mai 2013.

Sudan's Spreading Conflict (II): War in Blue Nile, Rapport Afrique N°204, 18 juin 2013.

Ethiopia: Prospects for Peace in Ogaden, Rapport Afrique N°207, 6 août 2013.

Sudan: Preserving Peace in the East, Rapport Afrique N°209, 26 novembre 2013.

Somalia: Puntland's Punted Polls, Briefing Afrique N°97, 19 décembre 2013.

Sudan's Spreading Conflict (III): The Limits of Darfur's Peace Process, Rapport Afrique N°211, 27 janvier 2014.

South Sudan: A Civil War by Any Other Name, Rapport Afrique N°217, 10 avril 2014.

Somalia: Al-Shabaab – It Will Be a Long War, Briefing Afrique N°99, 26 juin 2014.

Eritrea: Ending the Exodus?, Briefing Afrique N°100, 8 août 2014.

Kenya: Al-Shabaab – Closer to Home, Briefing Afrique N°102, 25 septembre 2014.

Annexe E : Conseil d'administration de l'International Crisis Group

PRESIDENT DU CONSEIL

Lord (Mark) Malloch-Brown

Ancien vice-secrétaire général des Nations unies et administrateur du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)

PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL

Jean-Marie Guéhenno

Ancien sous-secrétaire général du Département des opérations de maintien de la paix des Nations unies

VICE-PRESIDENTE DU CONSEIL

Ayo Obe

Présidente du Conseil, Gorée Institute (Sénégal) ; avocate (Nigéria)

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

Morton Abramowitz

Ancien secrétaire d'Etat adjoint et ambassadeur des Etats-Unis en Turquie

Fola Adeola

Fondateur et président, FATE Foundation

Ali al Shihabi

Écrivain ; Fondateur et ancien président, Rasmala Investment bank

Celso Amorim

Ancien ministre brésilien des Relations extérieures ; ancien ministre de la Défense

Hushang Ansary

Président, Parman Capital Group LLC ; ancien ambassadeur d'Iran aux Etats-Unis et ministre des Finances et des Affaires économiques

Nahum Barnea

Chroniqueur politique, Israël

Kim Beazley

Ancien vice-Premier ministre d'Australie et ambassadeur aux Etats-Unis ; ancien ministre de la Défense

Carl Bildt

Ancien ministre des Affaires étrangères de la Suède

Emma Bonino

Ancienne ministre italienne des Affaires étrangères ; ancienne commissaire européenne pour l'aide humanitaire

Lakhdar Brahimi

Membre, The Elders ; diplomate des Nations unies ; ancien ministre algérien des Affaires étrangères

Cheryl Carolus

Ancienne haut-commissaire de l'Afrique du Sud auprès du Royaume-Uni et secrétaire générale du Congrès national africain (ANC)

Maria Livanos Cattai

Ancienne secrétaire générale à la Chambre de commerce internationale

Wesley Clark

Ancien commandant suprême des forces alliées de l'Otan en Europe

Sheila Coronel

Professeur « Toni Stabile » de pratique de journalisme d'investigation et directrice du Centre Toni Stabile pour le journalisme d'investigation, Université de Columbia

Frank Giustra

Président-directeur général, Fiore Financial Corporation

Mo Ibrahim

Fondateur et président, Fondation Mo Ibrahim ; fondateur, Celtel International

Wolfgang Ischinger

Président, Forum de Munich sur les politiques de défense ; ancien vice-ministre allemand des Affaires étrangères et ambassadeur en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis

Asma Jahangir

Ancienne présidente de l'Association du Barreau de la Cour suprême du Pakistan ; ancienne rapporteur spécial des Nations unies sur la liberté de religion ou de conviction

Yoriko Kawaguchi

Ancienne ministre japonaise des Affaires étrangères ; ancienne ministre de l'Environnement

Wadah Khanfar

Co-fondateur, Forum Al Sharq ; ancien directeur général du réseau Al Jazeera

Wim Kok

Ancien Premier ministre des Pays-Bas

Andrey Kortunov

Directeur général du Conseil russe pour les affaires internationales

Ivan Krastev

Président du Centre pour les stratégies libérales (Sofia) ; membre fondateur du conseil d'administration du Conseil européen des relations internationales

Ricardo Lagos

Ancien président du Chili

Joanne Leedom-Ackerman

Ancienne secrétaire internationale de PEN International ; romancière et journaliste, Etats-Unis

Helge Lund

Ancien président-directeur général de BG Group Limited et Statoil ASA

Shivshankar Menon

Ancien ministre indien des Affaires étrangères et conseiller à la sécurité nationale

Naz Modirzadeh

Directeur du Programme sur le droit international et les conflits armés de la Faculté de droit de Harvard

Saad Mohseni

Président et directeur général de MOBY Group

Marty Natalegawa

Ancien ministre indonésien des Affaires étrangères, représentant permanent auprès de l'ONU et ambassadeur au Royaume-Uni

Roza Otunbayeva

Ancienne présidente de la République kirghize ; fondatrice de la « Roza Otunbayeva Initiative », fondation internationale publique

Thomas Pickering

Ancien sous-secrétaire d'Etat américain ; ambassadeur des Etats-Unis aux Nations unies, en Russie, en Inde, en Israël, au Salvador, au Nigéria et en Jordanie

Olympia Snowe

Ancienne sénatrice américaine et membre de la Chambre des représentants

Javier Solana

Président du Centre pour l'Economie globale et la Géopolitiques ESADE ; membre émérite, The Brookings Institution

George Soros

Président, Open Society Institute ; président du Soros Fund Management

Pär Stenbäck

Ancien ministre finlandais des Affaires étrangères et de l'Education ; président du Parlement culturel européen

Jonas Gahr Støre

Chef du Parti travailliste norvégien et du groupe parlementaire du Parti travailliste ; ancien ministre norvégien des Affaires étrangères

Lawrence H. Summers

Ancien directeur du Conseil de la sécurité économique et secrétaire du Trésor des Etats-Unis ; président émérite de l'Université de Harvard

Helle Thorning-Schmidt

Directrice générale de Save the Children International ; ancienne Première ministre du Danemark

Wang Jisi

Membre du comité de conseil en politique étrangère du ministère des Affaires étrangères chinois ; ancien directeur, Ecole des affaires internationales, Université de Pékin

CONSEIL PRESIDENTIEL

Groupe éminent de donateurs privés et d'entreprises qui apportent un soutien et une expertise essentiels à Crisis Group.

ENTREPRISES

BP
Shearman & Sterling LLP
Statoil (U.K.) Ltd.
White & Case LLP

DONATEURS PRIVES

(5) Anonyme
Scott Bessent
David Brown & Erika Franke
Stephen & Jennifer Dattels

Herman De Bode
Reynold Levy
Alexander Soros

CONSEIL CONSULTATIF INTERNATIONAL

Donateurs privés et entreprises qui fournissent une contribution essentielle aux activités de prévention des conflits armés de Crisis Group.

ENTREPRISES

APCO Worldwide Inc.
Atlas Copco AB
BG Group plc
Chevron
Edelman UK
HSBC Holdings plc
MetLife
Shell
Yapi Merkezi Construction and Industry Inc.

DONATEURS PRIVES

(2) Anonymous
Mark Bergman
Stanley Bergman & Edward Bergman
Elizabeth Bohart
Neil & Sandra DeFeo Family Foundation
Sam Englehardt
Neemat Frem
Seth & Jane Ginns
Ronald Glickman

Rita E. Hauser
Geoffrey R. Hoguet & Ana Luisa Ponti
Geoffrey Hsu
Faisel Khan
Cleopatra Kittl
Virginie Maisonneuve
Dennis Miller
Kerry Propper
Nina K. Solarz

CONSEIL DES AMBASSADEURS

Les étoiles montantes de divers horizons qui, avec leur talent et leur expertise, soutiennent la mission de Crisis Group.

Luke Alexander
Gillea Allison
Amy Benziger
Tripp Callan
Victoria Ergolavou
Christina Bache Fidan

Beatriz Garcia
Lynda Hammes
Matthew Magenheimer
Madison Malloch-Brown
Peter Martin
Megan McGill

Rahul Sen Sharma
Leeanne Su
AJ Twombly
Dillon Twombly
Grant Webster

CONSEILLERS

Anciens membres du Conseil d'administration qui maintiennent leur collaboration avec Crisis Group et apportent leurs conseils et soutien (en accord avec toute autre fonction qu'ils peuvent exercer parallèlement).

Martti Ahtisaari
Président émérite
George Mitchell
Président émérite
Gareth Evans
Président émérite
Kenneth Adelman
Adnan Abu-Odeh
HRH Prince Turki al-Faisal
Óscar Arias
Ersin Arioglu
Richard Armitage
Diego Arria
Zainab Bangura
Shlomo Ben-Ami
Christoph Bertram
Alan Blinken
Lakhdar Brahimi
Zbigniew Brzezinski

Kim Campbell
Jorge Castañeda
Naresh Chandra
Eugene Chien
Joaquim Alberto Chissano
Victor Chu
Mong Joon Chung
Pat Cox
Gianfranco Dell'Alba
Jacques Delors
Alain Destexhe
Mou-Shih Ding
Uffe Ellemann-Jensen
Gernot Erler
Marika Fahlén
Stanley Fischer
Carla Hills
Swanee Hunt
James V. Kimsey
Aleksander Kwasniewski

Todung Mulya Lubis
Allan J. MacEachen
Graça Machel
Jessica T. Mathews
Barbara McDougall
Matthew McHugh
Miklós Németh
Christine Ockrent
Timothy Ong
Olara Otunnu
Lord (Christopher) Patten
Shimon Peres
Victor Pinchuk
Surin Pitsuwan
Fidel V. Ramos